

SAINT-PROUANT

L'INFORMATION MUNICIPALE DE LA COMMUNE DE SAINT-PROUANT

www.saintprouant.fr

MAGAZINE

JUIN 2019

#05



Le Conseil Municipal *des Enfants*



SAINT-PROUANT

LE COMMERCE à Saint-Prouant...



Yannick SOULARD
Maire

Ce magazine est l'occasion pour nos associations de présenter leurs activités, de relater les évènements passés et à venir et d'évoquer leurs projets.

Pour le conseil municipal, les adjoints et moi-même, c'est aussi un moment privilégié pour vous informer plus en détail des projets en cours et ils sont nombreux en cette année 2019.

Depuis notre dernière info communale deux projets importants, le restaurant scolaire avec locaux associatifs (voir commission bâtiments) et l'étude sur le commerce connaissent des évolutions significatives.

Étude sur le commerce

Les résultats de l'étude sur le commerce que nous avons lancée ne sont pas concluants.

Le conseil municipal suite à différentes réunions avec la CCI*, le CAUE**, l'EPF*** et le département de la Vendée a donc décidé d'élargir cette étude pour prendre en compte les problématiques du commerce, des accès, de la circulation, de l'aménagement paysager et du logement sur un périmètre défini :

« *conserver les commerces existants et si possible rouvrir une alimentation* »

Une première étude non concluante

Aménager un local pour permettre la réinstallation d'une alimentation (épicerie) avec la possibilité de construire à côté d'autres cellules commerciales n'est pas réalisable financièrement.

La restitution de cette étude a amené le conseil à se positionner sur ce que nous voulons vraiment.

Notre conclusion et notre souhait maintenant clairement affiché est de conserver les commerces existants et si possible une alimentation dont le mode est à réfléchir. Nous avons en effet plusieurs demandes de commerçants pour avoir un lieu de stockage, de livraison et de vente, un local partagé (type halles ?), un espace extérieur (marché ?) la solution reste à trouver ?

Cet ensemble commercial pourrait être conforté à l'avenir et dans le temps par l'arrivée d'autres commerces, activités et services, par exemple : salon de coiffure, bar, tabac, point poste.

Une nouvelle approche

va débuter en septembre 2019, pour une restitution avant l'été 2020

Une étude globale

intégrant toutes les problématiques citées plus haut est confiée à l'EPF. Sur le périmètre retenu, l'étude nous proposera deux ou trois scénarios d'aménagements tenant compte de notre capacité financière, avec un planning et un calendrier des opérations.



Nous avons retenu l'EPF pour plusieurs raisons :

- Ils seront maître d'œuvre de l'étude après avoir retenu une équipe pluridisciplinaire d'architectes (urbain, paysagiste, voirie...) et prennent à leur charge 50% de l'étude.
- Ils achètent les biens immobiliers nécessaires au projet retenu, pour nous les rétrocéder une fois que la commune est prête à s'engager financièrement.

C'est pour nous un soulagement, ils nous accompagnent sur des procédures complexes et nous permettent de reporter nos dépenses au moment où nous serons prêts.

Nous continuerons à vous informer de l'avancée de ce projet. En attendant c'est l'été, le temps des vacances et des congés avec je l'espère du beau temps pour nous tous.

Bonnes vacances.

Le maire Yannick SOULARD



*CCI : Chambres de commerce et d'industrie
**CAUE : Conseil Architecture Urbanisme Environnement
***EPF : Établissement Public Foncier





EDITO

COMMISSIONS

# 4	Bâtiments
# 6	Communication Urbanisme
# 7	Voirie Environnement
# 8	Scolaire Sociale
# 9	Entretien Bâtiments
		Économie d'Énergie
# 9	Voirie Rurale
# 10	Conseil Municipal des Enfants

ASSOCIATIONS

# 12	Les Feux de l'Été
# 12	Foyer des Jeunes
# 13	U.N.C. - A.F.N. Soldats de France
# 13	Saint-Prouant Accueil
# 13	ADMR
# 14	Club des aînés
# 14	FAC Prouantaise
# 14	Bibliothèque Municipale
# 15	Ravinala
# 15	Comité des Loisirs
# 16	Familles Rurales
# 17	Brin d'Éveil
# 18	BoupèreMonProuant Football club
# 19	Espérance Basket
# 19	Pétanque Prouantaise
# 20	École Isaac Potet
# 20	Et Vogue la Galère
# 21	École de musique
# 21	Amicale Laïque
# 22	École Saint André
# 22	Ogec Saint André

COMMUNAUTÉS DE COMMUNES

# 28	Économie, Environnement & Aménagement du territoire
# 29	Emploi, Tourisme, Culture & Jeunesse, Sport Jeunesse Santé, Le CIAS
# 30	Office de Tourisme

ORGANISMES EXTÉRIEURS

# 32	MSDF, CAUE, SCOM, Mission Locale
# 33	Actif Emploi, Transport

INFOS PRATIQUES

# 36	Calendriers
# 37	Infos pratiques
# 39	Tarifs municipaux

COMMISSION Bâtiments



Yannick SOULARD
Maire

MEMBRES DE LA COMMISSION :

Bâtiments :

Bruno DURAND
Françoise GRANJON
Thierry GILBERT

Le restaurant scolaire et les locaux associatifs

Nous avons obtenu l'aide de l'état pour le restaurant scolaire et les locaux associatifs, soit 300 000 €. Sans cette subvention, nous n'aurions pas été en mesure de lancer ce projet. Le permis de construire est déposé, les travaux débuteront en septembre 2019 pour se terminer en juillet 2020.

Le restaurant scolaire

Le projet déjà présenté consiste dans ses grandes lignes à proposer un service unique au lieu des deux services actuels. Nous allons créer une salle indépendante pour les petits. Les grands vont bénéficier d'une organisation nouvelle et moderne à partir d'un self. Une attention particulière est apportée au traitement acoustique pour le confort des enfants et du personnel. Les locaux pour le personnel seront agrandis pour répondre aux besoins et normes réglementaires (loi du travail).

Les locaux associatifs

Nous allons regrouper en un seul lieu accessible, plusieurs associations et locaux actuellement dispersés dans 3 bâtiments différents qui ne répondent pas aux normes d'accessibilité :

- Une salle de réunion
(actuellement au 18 rue Georges Clemenceau),
- Un cabinet infirmier et deux bureaux pour les directrices coordinatrices de Familles Rurales
(actuellement au rez-de-chaussée du n° 6 rue Georges Clemenceau),
- Une salle pour l'école de musique
(actuellement à l'étage au-dessus de la poste),
- Une salle pour Vogue la Galère
(actuellement au sous-sol du n° 6 rue Georges Clemenceau),
- Une salle détente (repas) mise à disposition du personnel et des facteurs pour leur déjeuner. Une nouvelle organisation des tournées des facteurs se met en place en juillet 2019, avec une pause déjeuner (12h - 14h). Nous avons été sollicités pour mettre à disposition un local pour 3 ou 4 facteurs.

En attendant la réalisation des locaux associatifs, il leur a été proposé de déjeuner au 6 rue Georges Clemenceau. La poste fournit mobilier et appareils ménagers et versera un loyer de 120 €/ mois.

- Des sanitaires,
- Deux locaux disponibles pour besoins futurs.

Une attention particulière est apportée au traitement acoustique des 2 salles de musique.



PLAN DE MASSE
échelle : 1/200

Une chaufferie commune aux deux équipements et de la rénovation énergétique

Compte tenu de la proximité des bâtiments, nous avons fait le choix d'avoir une chaudière commune. Elle sera située dans le restaurant scolaire et fonctionnera au bois granulés. Les bâtiments rénovés font l'objet de travaux pour l'amélioration de la performance énergétique (isolation murs et plafonds, menuiseries performantes)

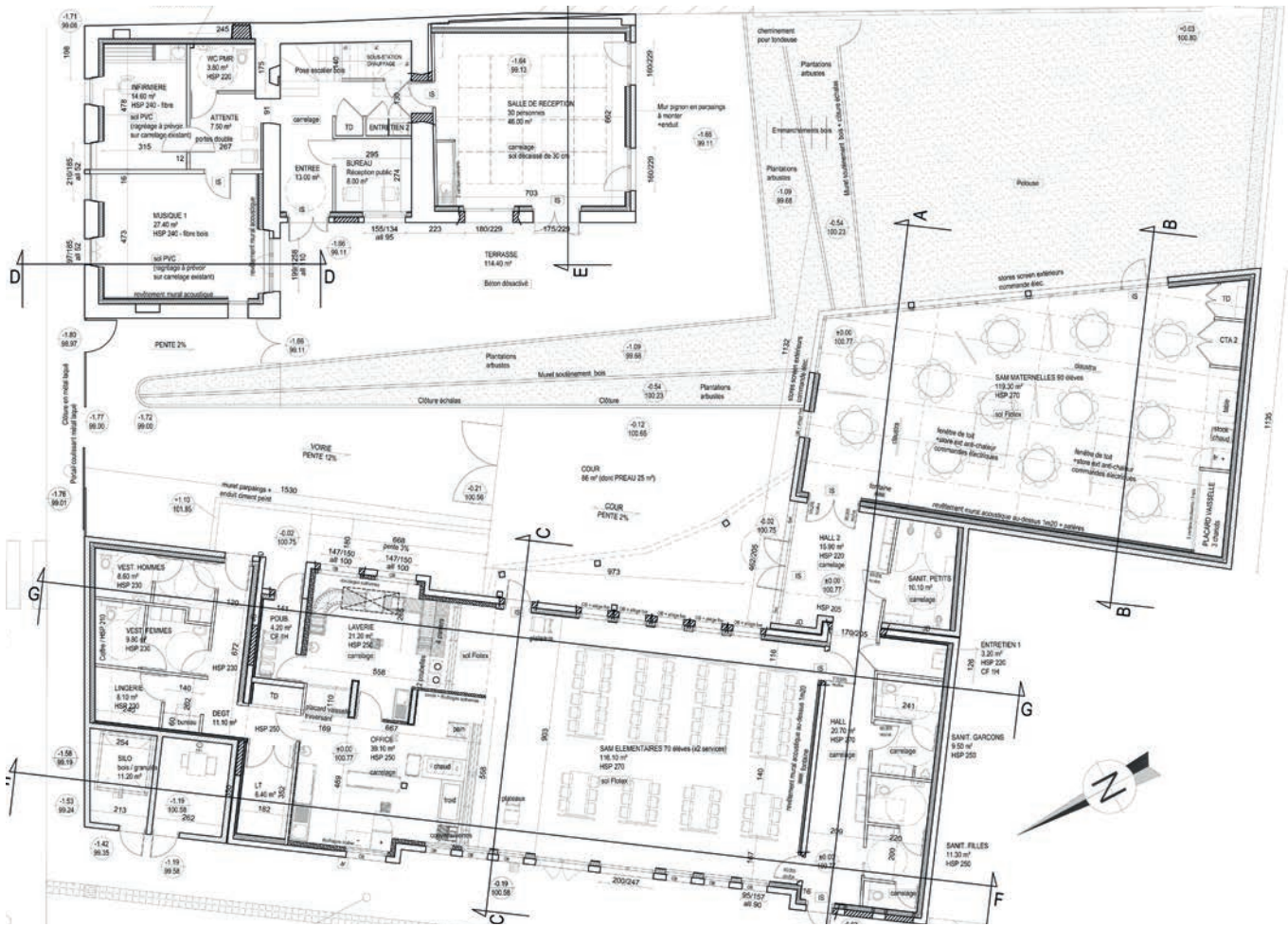
La salle de la Forêt indisponible pendant 7 mois

Nous sommes obligés de libérer le restaurant scolaire pour les travaux. Nous avons opté pour transférer le restaurant scolaire dans la salle de la Forêt. A titre d'info la location de modulaires serait de l'ordre de 2 500 €/mois, plus 10 000 € pour l'installation et autant pour l'enlèvement, mais le plus difficile aurait été de trouver un lieu où s'installer avec les problèmes pour les réseaux, eau, électricité.

Des navettes (car) sont envisagées pour les enfants de l'école privée pour se rendre à la salle de la Forêt (distance importante, temps passé).

Nous avons anticipé et prévenu les associations qui réservent habituellement la salle de la Forêt à cette période. Ceux qui sont concernés ont été informés. Nous restons à leur disposition pour trouver des solutions.

Plan du restaurant scolaire et des locaux associatifs



Le Temple

La deuxième tranche des travaux avance normalement. Il s'agit de consolider la nef, confortement et reprise des maçonneries, de la charpente et de la toiture. L'intervention la plus remarquable est la pose du parapluie. Cet ensemble qui recouvre complètement le temple avec la toiture et les filets sur les côtés, imaginez sur Notre Dame à Paris !

Je remercie Joël Flandrois qui suit le chantier. Il nous ramène des informations intéressantes sur les découvertes au fil des travaux comme par exemple : les fissures très profondes découvertes dans les murs, justifiant s'il le fallait l'importance et l'urgence des travaux. Mais aussi des informations plus amusantes comme les œufs de poules retrouvés sous la charpente et remontés par les fouines, ou bien encore le coq sur le clocher, d'une forme très particulière, qui va être refait à l'identique (le vieux sera conservé). Il y a aussi cette particularité, voir exception pour un temple, la présence d'une cloche qui sera elle aussi conservée, c'est une des originalités de cet édifice.

Nous avons ouvert une souscription auprès de la fondation du patrimoine. Elle est toujours ouverte. Nous avons recueilli pour l'instant 3 330 € en 1,5 an, elle n'a pas obtenu le même succès que celle de Notre Dame de Paris ! Nous acceptons encore les dons, la souscription

se poursuit. Nous allons probablement organiser à la rentrée une manifestation pour réceptionner les travaux, remercier les donateurs, le club des mécènes ainsi que les organismes qui nous ont aidés à financer ce projet.

L'école publique

Nous sommes dans les temps. La fin des travaux est prévue pour le 15 octobre. Les classes seront réaménagées pendant les vacances de la Toussaint. Les enfants et les enseignants vont pouvoir découvrir une « nouvelle école » avec des bâtiments plus fonctionnels et plus confortables.

Je remercie Bruno Durand qui suit ce chantier. Nous sommes sur un chantier de rénovation avec des surprises et des décisions à prendre au pied levé. Il faut régulièrement apporter des réponses aux entreprises. Nous en sommes aux aménagements intérieurs, cloisons, installations électriques et de chauffage.

Les choix de coloris pour les peintures, sols PVC, carrelage et faïence sont arrêtés. Béatrice Genty avec les enseignants, prévoit les équipements mobiliers.



COMMISSION Communication Urbanisme



Marie-Christine SELLIER
Responsable de la commission

MEMBRES DE LA COMMISSION :

Communication :

Julien CHARRIER
Béatrice GENTY
Françoise GRANJON
Maud OGER

Urbanisme :

Joël FLANDROIS
Gérard MERCIER

Calendrier des permanences

Lundi 26 Août	9h - 12h	Siège CC du Pays de Chantonay	14h - 17h	Mairie Sigournais
Judi 29 Août	9h - 12h	Mairie Saint-Germain de Prinçay	14h - 17h	Mairie Rochetretoux
Mardi 3 Septembre	9h - 12h	Mairie Bournezeau	14h - 17h	Mairie Saint-Martin des Noyers
Vendredi 6 Septembre	9h - 12h	Mairie Saint-Hilaire le Vouhis	16h - 19h	Mairie Saint-Prouant
Mardi 10 Septembre	9h - 12h	Mairie Chantonay	14h - 17h	Mairie Saint-Vincent Sterlanges
Vendredi 13 Septembre	9h - 12h	Mairie Sainte-Cécile	16h - 19h	Mairie Bournezeau
Mardi 17 Septembre	9h - 12h	Mairie Saint-Prouant	14h - 17h	Siège CC du Pays de Chantonay
Judi 19 Septembre	9h - 12h	Mairie Saint-Vincent Sterlanges	14h - 17h	Mairie Sigournais
Samedi 21 Septembre	9h - 12h	Mairie Chantonay	-	-
Lundi 23 Septembre	9h - 12h	Mairie Rochetretoux	14h - 17h	Mairie Saint-Germain de Prinçay
Mercredi 25 Septembre	9h - 12h	Mairie Saint-Martin des Noyers	14h - 17h	Mairie Sainte-Cécile
Vendredi 27 Septembre	9h - 12h	Mairie Saint-Hilaire le Vouhis	14h - 17h30	Siège CC du Pays de Chantonay

Le travail sur le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, document établi à l'échelle de la communauté de communes du Pays de Chantonay afin d'harmoniser les règles d'urbanisme arrive à sa dernière phase.

L'enquête publique aura lieu à la rentrée. Les commissaires enquêteurs seront présents à la mairie de Saint-Prouant le vendredi 06 septembre de 16h à 19 h et le mardi 17 septembre de 9h à 12 h.

Ci-dessous, l'information de la communauté de communes à ce sujet :

PLUi : vous avez la parole

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) est le document d'urbanisme qui régit la stratégie de développement et d'aménagement du territoire pour les 10 ans à venir. Dans un objectif de limitation de l'étalement urbain et de maîtrise de la consommation d'espaces, il fixe le cadre légal pour toutes les constructions et les aménagements.

Le projet a été présenté aux acteurs locaux et habitants lors de plusieurs réunions publiques avant d'être soumis pour avis à des instances telles que la Préfecture, le Département, la Région, les chambres consulaires, ...

Le PLUi va désormais faire l'objet d'une enquête publique en commun avec le zonage d'assainissement.

Où consulter le projet de PLUi ?

L'ensemble du projet de PLUi est disponible et consultable :

- dans chacune des 10 mairies
- au siège de la Communauté de Communes du Pays de Chantonay
- en ligne sur www.democratie-active.fr/plui-paysdechantonay/ ou sur le site de la communauté de communes www.cc-paysdechantonay.fr

Comment donner votre avis ?

L'enquête publique se déroulera du lundi 26 août au vendredi 27 septembre 2019. Des permanences avec les commissaires-enquêteurs sont organisées (voir le tableau).

Vous pouvez exprimer vos observations :

- sur un registre papier au siège de la communauté de communes et dans chaque mairie ;
- sur un registre dématérialisé : www.democratie-active.fr/plui-paysdechantonay
- par courrier : à l'attention de la commission d'enquête, à Communauté de Communes du Pays de Chantonay 65 avenue du Général de Gaulle 85110 CHANTONNAY
- par courriel : plui-paysdechantonay@democratie-active.fr

À l'issue de l'enquête publique, le projet de PLUi, modifié si besoin pour tenir compte des observations émises, sera soumis au Conseil communautaire fin 2019 pour approbation. Il entrera alors en vigueur en lieu et place des documents d'urbanisme actuels des 10 communes (PLU ou carte communale) et servira de cadre légal à l'instruction des demandes d'occupation et d'utilisation du sol (permis de construire, permis d'aménager...).

COMMISSION

Voirie Environnement



Joël FLANDROIS
Adjoint

MEMBRES DE LA COMMISSION :

Voirie :

Gérard MERCIER
Philippe RAINTEAU
Philippe ROULLEAU
Frédérique ROUSSEAU
Marie-Christine SELLIER

Environnement :

Françoise GRANJON
Frédérique ROUSSEAU



Voirie

Travaux effectués en 2018-2019

- Lotissement de Bellevue
Après le profilage des trottoirs et de la chaussée en 2017, un enrobé (noir et ancaral) a été posé sur les trottoirs. La finition rue des Meuniers sera faite en fin d'année après la finition des maisons en chantier (noues et trottoirs).
- Carrefour des feux
Après un essai de 6 mois, le feu clignotant de signalement s'est avéré non convaincant. Un autre plus complet et situé plus près du carrefour a été installé ; espérons que ce soit plus efficace pour la sécurité de tous.
- La Roche Batiot
L'effacement des réseaux est terminé. Les branchements et la pose des candélabres ainsi que la suppression des anciens poteaux auront lieu dans les mois à venir.
- Rue du Grand Lay – Moque Souris
Après la pose des lampadaires sur les poteaux existants, il a fallu un peu de temps pour voir la lumière briller de tout feu.

Travaux prévus en 2019

- Vieux centre bourg
Après deux ans de relevés sur les réseaux des eaux pluviales et des eaux usées et la demande aux riverains pour la pose de nouveaux tabourets, le début des travaux est prévu en juillet.
Tout arrive ! La pose de la canalisation d'eau potable suivra en automne. Je remercie tous les riverains pour leur compréhension.
- Entrée bourg route de Mouchamps
Des trottoirs avec enrobé côté gauche et bordures côté droit seront réalisés, à partir du panneau « Saint-Prouant » jusqu'au giratoire.
- Giratoire « Auguste Blanchard »
Après avoir mis en place des buses et remblayé avec de la terre, de la pelouse sera semée des deux côtés pour faciliter l'entretien.
- Rue de l'Océan
Un busage sera réalisé sur 15 m pour une meilleure gestion de l'eau pluviale.

Environnement

- Ecopâturage
Depuis mars, les bassins d'orage sont clôturés en raison de « nouveaux occupants ».
- Plateforme des déchets verts
Le volume augmente de plus en plus. Quelques incivilités sont commises: seuls les déchets verts et les branchages sont acceptés (pas de racines).
Merci à tous les bénévoles pour le bon fonctionnement.
- Amélioration du sentier piétonnier dans le prolongement de la rue du Plateau. Il sera recouvert en ancaral.
Merci aux employés municipaux pour tout le travail accompli.

COMMISSION Scolaire Sociale



Béatrice GENTY
Adjointe

MEMBRES DE LA COMMISSION :

Scolaire :

Stéphanie BRET,
Maud OGER

Sociale :

Stéphanie BRET,
Maryse CHEVALLEREAU,
Maud OGER

Sous la présidence de Yannick SOULARD, personnes nommées hors conseil :

Thérèse BLANCHARD,
Lucile BOIVINEAU,
Marie-Yolande CHARBONNEAU,
Françoise ROY



Temps d'activités Périscolaires (TAPS):

Depuis la rentrée scolaire de septembre 2018, les enfants de l'école publique Isaac Potet sont retournés à la semaine de quatre jours. Le conseil municipal ayant voté l'arrêt des TAPS en novembre 2017.

Ecole Isaac Potet:

En novembre 2019, les enfants des Maternelles et CP prendront effet de leurs nouvelles classes. Elles seront ainsi plus lumineuses avec du nouveau mobilier, tables, chaises, ce qui sera agréable pour tous les enfants et les enseignants.

Restaurant Scolaire:

Les travaux du restaurant scolaire devant commencer en septembre 2019, les enfants des deux écoles devront quitter celui-ci pour aller manger à la salle de la forêt à partir de janvier 2020.

Ils seront accueillis à la salle de la forêt du 6/01/2020 au 31/07/2020.

Une organisation pour les trajets, la surveillance des enfants, le déroulement des services est prévue avec Familles Rurales, les directeurs des deux écoles et la municipalité.

L'association Familles Rurales nous a informé de son souhait d'arrêter le service du restaurant scolaire pour la rentrée 2020.

La commune va étudier la faisabilité de reprise de ce service. Plusieurs hypothèses sont envisageables. Nous aurons l'occasion d'en reparler.

Affaires Sociales

Mutuelle Communale:

Suite aux réunions d'informations avec L'association Axiom et la compagnie Axa, plusieurs contrats ont été conclus et beaucoup de personnes ont souhaité s'informer et comparer avec leurs propres contrats. Il était important pour la municipalité qui avait recensé par le biais d'un questionnaire les besoins d'une population ciblée, de mettre en place ce dispositif.

Nous espérons avoir atteint dans notre communication un maximum de ces personnes.

La mairie reste toujours à votre disposition pour des renseignements concernant l'association Axiom et la compagnie Axa.

Goûter du CCAS

Il a eu lieu le vendredi 8 mars 2019, à la salle de la forêt avec une centaine de personnes et était animé par le groupe folklorique « Polka-Flodanse » de La Flocellière».

COMMISSION

Entretien bâtiments Économie d'énergie



Thierry GILBERT
Conseiller
municipal délégué



Entretien des bâtiments

Les travaux inscrits au budget 2019 :

- Changement des portails de garage et isolation des combles aux locatifs de la Pousse-Vieille,
- Rénovation de la salle du Conseil Municipal,
- Pose d'une douche à l'italienne au logement n°3 de la Pousse-Vieille,
- Changement des portes intérieures des anciens vestiaires au stade Jean Rochais,
- Remplacement de la porte des toilettes de la Bourroche.

Économies d'énergie

Les dépenses d'énergie (électricité, gaz, fioul, éclairage public) représentent encore un poste de dépenses importantes dans le budget de la commune, malgré un niveau de consommations en baisse :

- en 2015 : 57 364 €
- en 2018 : 54 900 €

Les actions que nous avons ou que nous allons mener à la fois en terme de rénovations lourdes ou de réglage des éclairages publics semblent avoir fait effet :

- salle du Petit lundi
coût énergétique en 2013 : 3 867 €
en 2017 : 2 247 €
- éclairage public en 2015 : 16 367 €
en 2017 : 11 800 €

Pour la rénovation de l'école Isaac Potet, le restaurant scolaire et le bâtiment associatif, nous avons opté pour la pose de deux chaudières à granules, là aussi pour avoir une économie importante.

COMMISSION

Voirie Rurale



Philippe RAINTEAU
Conseiller municipal
délégué



Entretien

Le budget 2018 nous a permis, à l'automne dernier, de réaliser les travaux d'entretien ci-dessous :

- Le nettoyage de 1500 m de fossés sur les routes communales,
- La sécurisation pour le passage du car scolaire dans le village de la Baudonnière,
- La réfection de 7 accès de parcelles agricoles,
- La réalisation d'un enduit bi-couche sur la route de la Suraudière et au carrefour du Breillet.

En décembre, lors d'une réunion avec les exploitants agricoles de Saint-Prouant et ceux hors commune mais qui cultivent des parcelles communales, nous avons relevé les différents travaux à réaliser.

Ces travaux d'entretien et de sécurisation sont inscrits dans le budget et se réaliseront dans le 2ème semestre 2019.

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS



Stéphanie BRET
Conseillère
Municipale
chargée du CME

MEMBRES ADULTES :

Joël FLANDROIS
Pascal GAUDUCHEAU



Le Conseil Municipal des Enfants est composé de 11 enfants élus de CM1 et CM2 qui habitent à Saint-Prouant.

Il permet aux élèves des deux écoles de proposer des actions pour améliorer la vie de leur commune. Les jeunes sont élus pour un mandat de deux ans. Le conseil se réunit pendant les vacances scolaires.



Vacances de la Toussaint

Lors des vacances de la Toussaint, les enfants de CM1 ont exposé, aux CM2, le projet pour lequel ils ont été élus. Nous avons aussi remercié les anciens élus (partis en bême) et nous avons discuté de la commémoration du 11 novembre.

Ensuite, en janvier, nous nous sommes réunis en conseil et nous avons voté pour le projet de l'année. Pour cette année scolaire 2018/2019, il a été choisi l'installation d'une table de ping-pong extérieure et d'une cabane à livres.



Vacances de Février

Pendant les vacances de février, nous nous sommes réunis pour une journée avec les personnes âgées de la maison de retraite : confection de gâteaux le matin à l'EHPAD, jeux de société avec les résidents l'après-midi et dégustation des gâteaux faits le matin ! Nous avons passé une bonne journée conviviale avec les aînés...



Vacances d'avril

Enfin en avril, nous avons pique-niqué ensemble. Puis, nous avons discuté de la commémoration du 8 mai (visionnage de documentaires et lecture de textes).

Ensuite, nous avons fait deux ateliers : « Nettoyons la nature » avec Joël et Pascal et jeu de piste avec Stéphanie « Partez à la découverte de Saint-Prouant des années 1900 ».



Bel été à tous et rendez-vous à la rentrée 2019 pour vous donner des nouvelles de nos projets en cours.

Léna, Léo, Noah, Mahé, Maxence,
Axel, Victorien, Pablo, Clotilde, Leïla, Zia,
Et les encadrants : Stéphanie Bret,
Joël Flandrois et Pascal Gauducheau.



PHOTO & VIDÉO



MARIAGES
SCOLAIRE
CLIPS

SPORT & CULTURE
FILMS D'ENTREPRISE
VIDÉO PRODUIT

COMMUNICATION



LOGO & FLYERS
CARTES DE VISITE
CATALOGUE

SITE INTERNET
RÉSEAUX SOCIAUX
FORMATION



06 86 66 84 78

kiwi-studio@gmx.com

www.kiwi-studio.net



Saint-Prouant

FESTIVAL Les Feux de l'Été



Président
Antoine BOUCHET

✉ info@feuxdelete.com

@ www.feuxdelete.com



La 25ème édition du festival a eu lieu les 28 et 29 juin au parc de la Bourroche, l'endroit qui a vu naître Les feux de l'été en 1989... Il y a 30 ans !

A l'occasion de son trentième anniversaire, l'association les Feux de l'été a remis sur pied le festival du même nom.

Ces dernières années l'association a vécu au rythme des concerts organisés à chaque saison mais pas en été. En 2019, les feux de l'automne de l'hiver ou du printemps ont donc laissé la place aux feux de l'été.

La grande nouveauté de cette reprise réside dans le choix de l'association de coproduire cet événement.

Les Feux de l'été se sont donc associés avec RAGE Tour (tourneur et promoteur de groupes français et internationaux) pour

organiser et financer le festival : un moyen pour l'association de professionnaliser l'organisation du festival.

Bien que possédant un véritable savoir-faire, les Feux de l'Été devaient déléguer les tâches les plus gourmandes en temps et en énergie, ce qui permet aux membres de l'association de se consacrer à l'accueil du public, des artistes, ou encore de ses partenaires.

L'association remercie l'ensemble de ses partenaires et mécènes qui soutiennent et participent à l'aventure des Feux de l'été.

Un grand merci également aux bénévoles qui donnent de leur temps pour œuvrer à la réussite du festival.

En attendant les prochaines manifestations et bien sûr, la 26ème édition du festival...

Portez-vous bien !



FOYER Des Jeunes



Présidentes
Romane VENDÉ
Chloé FUSEAU

✉ romane.vende29@gmail.com

✉ chloe.fuseau@gmail.com

Cette année le foyer des jeunes a connu du renouveau avec l'arrivée d'un nouveau groupe.

Il compte à ce jour 18 jeunes avec de nouveaux adhérents dont plusieurs filles.

Le foyer est un lieu d'accueil où on s'y retrouve le week-end, pendant les vacances, lorsqu'on le souhaite. On s'organise des petites soirées comme la soirée raclette du début d'année.



Tout au long de l'année les jeunes se sont portés volontaires pour réaliser différents projets et actions. Ils ont par exemple servi lors des vœux communautaires à Saint-Prouant et se sont réunis pour peindre certains murs détériorés et ainsi redonner vie à leur foyer.

Ils ont de plus organisé une vente de croissants et de pains au chocolat avec le boulanger de la commune tout cela dans le but d'organiser une sortie qui a eu lieu à l'«Autre Usine» le 21 juin.

Les jeunes étaient également présents pour tenir un stand le samedi matin des feux de l'été.

Le foyer des jeunes compte bien poursuivre dans cet élan !

U.N.C - A.F.N. Soldats de France



Président
Daniel CHAUVET

☎ 06.24.75.29.37

Le congrès départemental a eu lieu le 17 juin 2018 à Saint-Étienne-du-Bois.

Comme d'habitude, nos porte-drapeaux et nos amis de Monsireigne nous accompagnaient pour cette belle journée. Le concours de belote s'est déroulé le samedi 13 octobre. Ce fut un succès. Malheureusement trois AFN nous ont quittés : Maurice Peignon et Roger Liaigre sont décédés en août et Yvon Fournier en mars dernier. Ayons une pensée pour eux et leur famille.

Le 11 novembre, nous avons accueilli, dans l'église, les communes voisines pour la célébration religieuse. Quant à la cérémonie au monument aux morts, elle a eu lieu au restaurant scolaire en raison de la météo pluvieuse. Le 23 février, le buffet cantonal a été organisé à Saint-Philbert-du-Pont-Charrault. 19 Prouantais y participaient.



Le samedi 30 mars, la remise d'un drapeau « Soldats de France » a eu lieu au Tallud-Ste-Gemme. Nos trois porte-drapeaux ont assisté à cet événement.

Le 8 mai dernier à Saint-Prouant, notre cérémonie patriotique s'est déroulée en présence de quelques enfants. Deux d'entre eux ont fait l'appel au monument aux morts. Puis, nous avons rejoint les 5 relais à Saint-Germain-de-Prinçay pour la cérémonie religieuse.

Le congrès départemental a eu lieu à Venansault le dimanche 9 juin.

DATE À
RETENIR



12 OCTOBRE 2019 //
CONCOURS DE BELOTE

SAINT-PROUANT ACCUEIL Art Floral

Présidente
Paulette THOUMOUX

☎ 02.51.66.47.80



Passion des fleurs... harmonie des couleurs... Convivialité... Détente...

Nous sommes une vingtaine le 3ème jeudi de chaque mois, d'octobre à juin, à créer notre propre composition florale à 20 h, Salle du Petit Lundi.

Michèle et Jacqueline



ADMR

Pôle associatif intercommunal
12 rue du Vieux Château
85700 POUZAUGES

☎ 02.51.51.26.96

✉ chaigneraiepouzauges@admr85.org

@ www.saintprouant.fr



Association locale du service d'Aide à Domicile du Boupère (Saint-Prouant et Rochetrejoux)

Légitime par une histoire de plus de 70 ans, l'ADMR est toujours à l'écoute des besoins des familles, personnes âgées et/ou en situation de handicap.

Les aides à domicile interviennent chez les personnes âgées ou handicapées de tout âge ainsi que pour un service de garde d'enfants à domicile. Celui-ci est mis à disposition des parents qui par choix ou par obligation (horaire ...) souhaitent faire garder leur enfant à domicile.

Les T.I.S.F (techniciennes de l'intervention sociale familiale) viennent en aide aux familles pour s'occuper particulièrement des enfants lors d'une naissance, maladie, ou fatigue de la maman. Elles peuvent également seconder les parents dans les tâches quotidiennes.

L'ADMR propose également un service de Téléalarme qui permet aux personnes seules et dépendantes de prévenir un proche en cas d'urgence.

CLUB DES AÎNÉS l'étoile filante



Président
Henri BLANCHARD

☎ 06 24 75 29 37

✉ riton.anim@orange.fr

L'association compte 165 adhérents.

Après la coupure de juillet-août, l'activité du club a repris début septembre. Les adhérents se retrouvent tous les jeudis à la salle du Petit Lundi, pour jouer à la belote, au scrabble ou autres jeux.

Des marches sont organisées les 1er, 3ème et 5ème jeudis du mois. Ces randonnées permettent, tout en marchant, de découvrir le patrimoine et la beauté des paysages traversés : une façon d'apprécier la splendeur et les bienfaits de la nature. Des marches avec joëlettes peuvent être faites pour des personnes à mobilité réduite, il suffit de se faire connaître auprès des responsables.

Notre Assemblée Générale a lieu en janvier au cours de laquelle est servi un goûter permettant aux adhérents de se retrouver dans la bonne humeur. Cette année, le président de la Communauté de Communes du Pays de Chantonnay, M. Delaye, qui était l'invité, a présenté les projets en cours et à venir. La dictée rassemble les 2ème mardi et le 3ème lundi de chaque mois à la salle du 18 rue G. Clemenceau environ 40 personnes. Un bon moyen d'activer ses neurones : venez nombreux....c'est enrichissant.

La chorale compte 35 choristes qui se retrouvent le mercredi matin de 10 h à 12 h, à la salle du Petit Lundi. Celle-ci a participé en avril 2019 à l'une des 4 journées du printemps des chorales, à Saint-Fulgent.



Deux concours de belote ont lieu chaque année. Des mini-concours, réservés aux adhérents du club ont lieu tous les mois entre octobre et juin.

DATE À
RETENIR

25

16 NOVEMBRE 2019 //
CONCOURS DE BELOTE

Près d'une cinquantaine de personnes y participe à chaque fois.

Autres activités :

- Un repas annuel le 28.03.2019
- La journée interclubs le jeudi 23.05.2019
- Un pique-nique le 20.06.2019 à la salle du Petit Lundi
- Une sortie interclubs en car à Maillé le 04.06.2019
- Une balade en Touraine le 03.09.2019 avec une découverte en petit train de la ville de Tours et une croisière commentée sur le Cher
- Le bal est reporté au 22.09.2019 Salle de la Forêt, il sera animé par Didier Chevenon.

Alors, si vous êtes à la retraite, que vous voulez participer à nos différentes activités, venez nous rejoindre, nous vous accueillerons avec grand plaisir, une seule condition : « la joie et la bonne humeur » ;
Pour tous renseignements : 06 24 75 29 37.

Le conseil d'administration du club vous souhaite de bonnes vacances.

FAC Prouantaise



Sylvain MERLET

☎ 06.29.12.08.66

✉ lafacprouantaise@hotmail.fr

Toute la FAC vous donne rendez-vous le samedi 28 septembre 2019 pour une soirée apéro-concert à la Salle de la Forêt.

Les tickets seront en vente auprès de vos artisans/commerçants.

Pour tous renseignements, vous pouvez nous contacter par mail ou rejoindre Sylvain Merlet par téléphone.

BIBLIOTHÈQUE Municipale

Nathalie CHASSERIEAU

✉ bibliotheque.stprouant@orange.fr

@ www.bibliotheque-cc-paysdechantonnay.fr

La bibliothèque est située 8 rue du Temple et fait partie du réseau des bibliothèques de la Communauté de Communes du Pays de Chantonnay.

L'inscription est gratuite et la carte adhérent permet d'emprunter des ouvrages dans l'ensemble des 10 bibliothèques du réseau. Chaque abonné peut emprunter jusqu'à 6 livres pour 3 semaines et 2 DVD pour 15 jours.

Les bénévoles vous proposent les bébés lecteurs (pour tous les enfants de 0 à 3 ans), l'accueil de groupes scolaires, la lecture à la maison de retraite et la matinée d'éveil.

Adhérer à la bibliothèque, c'est aussi pouvoir accéder gratuitement au site numérique emédia.

RAVINALA



Présidente
Régine BANCHEREAU

@ www.ravinala-mada.com

Véronique Rambaud et Sylvie Guilbaud, secrétaires,
Evelyne Arnaud et Christophe Préault, trésoriers.



École Saint Joseph à Tana

Ravinala est une association humanitaire créée en 2000 suite à un voyage à Madagascar

Le bureau est composé de 11 membres, 9 réélus lors de l'assemblée générale du 25 novembre 2018 et de 2 nouveaux membres : Emilie Pascreau et Christine Baudrit.

Nous aidons des enfants malgaches pour leur scolarisation et soutenons des projets initiés par les malgaches et les Religieuses et Religieux, dans les orphelinats, les crèches et centre pour enfants des rues. La vie de ces malgaches est difficile et sans aide et soutien, ils ne peuvent accéder à l'éducation et aux soins.

Nos actions

- Vente d'artisanat malgache, et Assemblée générale le 25 novembre 2018
- Festival de Solidarité à Chantonay
- Marché de Noël à la Bretonnière le 2 Décembre
- Marché de Noël le 15 décembre Saint-Prouant et 16 décembre à Sigournais.
- Dîner-spectacle à la Salle de la forêt le 26 janvier 2019, animé par Et Vogue la Galère
- Vente d'artisanat malgache le 24 novembre 2019 à la Salle du Petit Lundi
- Assemble générale le 6 décembre 2019 à la Salle du Petit Lundi
- Spectacle animé par l'humoriste Paulo le vendredi 31 janvier 2020 à la salle Oasis au Boupère

Nous serons 12 à partir à Madagascar, du 19 Octobre au 10 Novembre 2019, afin de poursuivre les actions dans le pays. Nous vous rappelons que le don est déductible des impôts à hauteur de 66 %.

Merci pour votre générosité !
La carte d'adhérent annuelle est à 10 euros

Aider un enfant ne changera pas le monde !
Mais changera le monde de cet enfant...

DATE À
RETENIR



31 JANVIER 2020 //
SPECTACLE
HUMORISTE PAULO

COMITÉ Des Loisirs

Comité des Loisirs



ST PROUANT

Président
François BOISSON

☎ 06 43 24 52 70

✉ cdl.saintprouant@gmail.com

2019, des projets à venir.

Après une année 2018 pleine de réussite grâce à l'engagement de nos bénévoles, l'équipe est toujours motivée pour proposer aux habitants de la commune un maximum d'activités et de services. Depuis le mois de février le bureau a été partiellement renouvelé, François Boisson est le nouveau président de l'association. Emilien Fonteneau et Olivier Esseul restent respectivement aux postes de trésorier et de secrétaire.

La location de matériel est toujours en place. Pour réserver nous contacter au : 07 71 58 33 10, du lundi au vendredi de 17h30 à 19h30 et le samedi de 10h à 12h.

En décembre 2018, vous avez pu découvrir notre 1ère édition du Noël Flamand. C'est une fête originale mêlant marché de Noël et compétition cycliste. Malgré la pluie, la manifestation s'est parfaitement déroulée. Les spécialistes du cyclocross ont apprécié le circuit et les fins gourmets la carbonnade flamande.

Depuis peu, l'entretien des chemins pédestres est assuré par l'association et de nouveaux circuits sont en préparation. Les randonnées mensuelles (1er dimanche de chaque mois) et les pêches sont maintenues.

Le samedi 14 décembre, la seconde édition du Noël Flamand est prévue avec une formule améliorée.

DATE À
RETENIR



14 DÉCEMBRE 2019 //
NÔEL FLAMAND

FAMILLES Rurales



Co-Présidentes
Nadège PIEDNOIR
Sonia BOISSEAU

 famillesruralesstprouant@gmail.com



L'association Familles Rurales compte 145 familles adhérentes et 10 bénévoles qui s'investissent au mieux pour le bien-être des enfants.

Familles Rurales, c'est : l'accueil de loisirs, le centre d'été, les pré-ados, loisirs en liberté, le foyer des jeunes, le restaurant scolaire mais aussi le club des aînés. C'est également des moments de partage avec d'autres communes (Rochetrejoux, Saint Germain) autour du thème « la famille / la parentalité ».

Restaurant scolaire

Pour toute demande d'inscription, de changement d'inscription, d'absence prévisible, de paiement de facture, réclamations, questions diverses, vous pouvez vous adresser à notre salariée, Mme Laura Genty :

6 rue Georges Clemenceau
Tél : 02 51 91 59 20
Port : 07 87 47 78 79
e-mail : restaurantscolairestprouant@hotmail.fr

Les horaires de permanence (pendant les périodes scolaires) :

- Le lundi de 9h à 11h15 et de 12h15 à 16h
- Le mercredi de 9h à 12h (les deux derniers mercredis du mois)
- Le vendredi de 12h15 à 16h (et de 9h à 11h15 les deux premiers vendredis du mois).

Important :

En cas d'absence de votre enfant, pensez à prévenir le restaurant scolaire au 02 51 66 44 13.

Une boîte aux lettres est à votre disposition au restaurant scolaire et au bureau de la permanence.

Il y a 7 adultes inscrits (enseignants déjeunant à l'école) et 210 enfants qui viennent pour la plupart d'entre eux tous les jours de la semaine (excepté le mercredi qui est géré par l'accueil de loisirs).

Le déjeuner se déroule de 12h00 à 13h30 et se répartit sur deux services :

- 1er service avec les plus petits ainsi que les CP
- 2ème service avec les enfants à partir du CE1

Depuis le 1er janvier 2016, l'ensemble du personnel du restaurant scolaire est géré par le Groupement d'Employeur Départemental de Familles Rurales Vendée (GEFR85).

Le personnel du restaurant scolaire au 1er janvier 2019

- Caroline Guicheteau (responsable du fonctionnement des services)
- Valérie Goupilleau, Colette Rapin, Annabelle Gougard (en congé maternité remplacée par Fabienne Mahe), Martine Demissy, Céline Fournier et Laëticia Abran qui assurent la préparation, le service et l'entretien des locaux.

Depuis le 1er avril 2016, c'est la cuisine interscolaire du Boupère qui fournit les repas. Nous avons souhaité privilégier les produits locaux avec des produits frais. A partir de septembre 2020, l'association a décidé de cesser la gestion du restaurant scolaire. Une demande a été faite auprès de la Mairie pour prendre le relais. Le dossier est actuellement à l'étude.

Accueil de loisirs intercommunal

8 rue Georges Clemenceau
Tél : 02.51.64.07.96
e-mail : pfutes85@outlook.fr

Equipe salariées

- Directrice : Delphine Fortin
- Animatrice et responsable section pré-ados : Emilie Huvelin
- Animatrices : Estelle Bouffandeau, Aurélie Merlet, Elodie Bizon, Line Herbreteau, Caroline Guicheteau

L'année scolaire

Horaires d'ouverture :
- Le lundi, mardi, jeudi et vendredi : 6h45 - 9h00 et 16h30 - 19h00
- Le mercredi et petites vacances : 6h45 - 19h00

Nous accueillons également durant les mercredis et les petites vacances, les enfants de Rochetrejoux.

Les repas sont pris au restaurant scolaire.



DATE À RETENIR

14 DÉCEMBRE 2019

ARBRE DE NOËL

L'association Familles Rurales a organisé l'année dernière à nouveau, un Arbre de Noël, le dimanche 16 décembre 2018.

Les enfants vous ont présenté un spectacle sur le thème de : « Noël, tout est permis » avec une nouveauté cette année : la participation d'un magicien en 1ère partie.

Nous avons également prévu plusieurs stands: bar, pâtisserie, pêche à la ligne, bourriche... Une très belle journée et merci à toute notre équipe qui nous a présenté un joli spectacle ainsi qu'aux enfants sans qui rien ne serait possible.

Pour cette année, l'association est en réflexion sur son organisation.



Le centre d'été

Le centre ouvre ses portes : du 08 juillet au 31 août 2019 (avec fermeture du 05/08/19 au 23/08/19).

En juillet, nous accueillons entre 20 et 75 enfants. Le thème pour cet été : « Viens t'amuser avec nous et découvrir tout ce qui se cache derrière le chiffre 7 ».

Au programme : 3 mini-séjours, 1 veillée, 1 sortie par semaine...

Les Pré-ados

Les animations sont destinées aux jeunes de 11 à 14 ans (CM2 à la 4ème), qui ne souhaitent plus aller à l'accueil de loisirs et qui n'ont pas encore accès au foyer des jeunes. Ainsi ce service sert de passerelle entre l'accueil de loisirs et le foyer des jeunes.

Des animations sont proposées à chaque période de vacances scolaires (Toussaint, février et avril), à raison de 2 animations par période de vacances et un séjour l'été.

Celles-ci sont choisies principalement par les jeunes, qui se réunissent pour discuter ensemble des activités à venir, en respectant bien sûr un budget alloué. Une animatrice est présente pour les guider dans cette démarche.

Les tarifs sont établis en fonction des animations. Chaque année les pré-ados organisent une action autofinancement. En avril 2019, les pré-ados ont préparé et vendu des préfous, ce qui va permettre de financer une partie du séjour, ainsi que les activités à venir.

Loisirs en Liberté

Loisirs en Liberté, qu'est-ce que c'est ? Plusieurs activités diverses et variées pour que tous les jeunes puissent s'épanouir pendant leurs vacances selon leurs envies et passions, comme : Body Combat, Futuroscope, Escape Game, Kayak Nocturne ... et bien d'autres !

Loisirs en Liberté, c'est pour qui ? Si tu as entre 12 et 16 ans, que tu habites le Pays de Chantonnay et que tu as envie de sortir, de t'amuser avec tes copains, de faire des nouvelles rencontres et de profiter de tes vacances cela est pour toi !

Loisirs en Liberté, on fait quoi ? Pour cet été, 13 journées d'animations sont prévues + 1 séjour court de 2 jours pour les 14-16 ans + 1 stage artistique de 3 jours.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter : famillesrurales.payschantonnay@gmail.com

Information diverse :

2 fois par mois, les assistantes maternelles de St Prouant se retrouvent avec leurs enfants en garde dans les locaux des P'tits Futés. Ces deux matinées permettent aux enfants de jouer avec des nouveaux jeux et de favoriser les échanges.

BRIN d'Éveil



Responsable
Pascale GIRAUD

 giraudjeanluc5553@neuf.fr

Les assistantes maternelles, adhérentes à l'association, se rassemblent 3 fois par mois, lors des matinées d'éveil, à la périscolaire ou au petit lundi.

C'est toujours avec autant de plaisir que nous accompagnons nos enfants aux matinées d'éveil. C'est un moment d'échange entre les enfants et les assistantes maternelles.

L'objectif de ces matinées est d'éveiller l'enfant seul (sans les parents) et de lui apprendre à aller vers d'autres personnes (enfants, adultes).

Pour assurer le bon fonctionnement de ces matinées, les assistantes maternelles s'impliquent par petits groupes.

Elles choisissent une activité et en assurent le bon déroulement (bulles, Noël, souffle, ballon balles, pouss-pouss, peinture, carnaval, Pâques, motricités, comptines, chants...)

En décembre, les enfants étaient ravis d'accompagner Camille, leur mascotte qui fêtait Noël à la salle du petit Lundi.

Les enfants apprécient les matinées réalisées avec les résidents du foyer les Erables, à Noël et à Pâques.

Les assistantes maternelles remercient les bénévoles qui leur apportent une aide précieuse.



BOUPÈREMONPROUANT Football Club



Présidents
Jérôme GUILLOTEAU
Pierre RABILLIER
Anthony POIRIER

☎ 07.81.15.39.20
✉ contact.bmpfc@gmail.com
@ www.bmpfc.fr



Le récent classement des clubs vendéens en terme de licenciés place le BoupèreMonProuant Football Club à la 16ème place, avec ses 380 licencié(e)s.

Néanmoins, nous, membres du conseil d'administration, avons la prétention d'estimer que notre réalité est autre. En effet le BMP FC se retrouve par exemple confronté à des clubs de ville où nombres de tâches sont effectuées par les services municipaux.



La spécificité de notre club est qu'il s'enrichit de 150 bénévoles qui bien que non-licenciés, portant à 500 personnes les membres de notre association.

Notre club a vécu sa seconde saison, dont l'achèvement correspond à une fin de cycle. En effet certains de nos membres fondateurs prennent du recul après avoir œuvré au sein du RSB ou de la JFPM avant de contribuer à la réussite de notre « mariage ». Nous les en remercions sincèrement pour le travail effectué, pour leur contribution à l'épanouissement de chacun sur et autour des terrains car il s'agit bien là de l'objet principal de notre club.

L'emploi de Florent Noiraud en tant que responsable sportif des équipes jeunes et l'investissement des nombreux bénévoles lors des séances et des matchs a permis à nos jeunes de progresser. C'est un constat qui se concrétise par les victoires en tournoi, le jeu déployé en championnat. Le plus important à nos yeux est que la totalité des licenciés progresse. Par exemple au-delà de l'accession des U13 A à la DDS, nous tenons tout autant à mettre en avant que les 4 équipes U13 ont sportivement acquis le droit de jouer la 3ème phase à un échelon supérieur. Si dix joueurs sont mis en valeur au plus haut niveau, c'est parce que durant les entraînements tous les joueurs prennent du plaisir à pratiquer le football et offrent une opposition pertinente sur les pelouses.

D'ailleurs pour ce qui est des terrains, l'arrivée au stade de St Prouant d'une nouvelle attraction, en l'occurrence le robot-tondeuse, apporte d'ores et déjà un confort à nos pratiquants. Le club tient ici à remercier encore une fois la municipalité pour la qualité des installations dont nous disposons.

Nous souhaitons terminer, ce qui sera la conclusion de cette saison, en remerciant à nouveau, car nous ne l'exprimerons jamais assez, les bénévoles, les partenaires, les parents, les supporters... grâce auxquels la spécificité du BoupèreMonProuant Football Club peut perdurer.

Cette particularité s'est exprimée le samedi 20 Avril dernier. En effet les vestes « bleues et bleues » ornées du logo du BMP FC étaient très nombreuses au stade Maxime Bossis de Montaigu. Nos membres étaient venus en masse pour soutenir Bastien Rapin, Boupérien qui jouait en sélection de Vendée contre Mathis Oger, Prouantais et joueur du FCN. Ce dernier est rentré sur le terrain en tenant la main de Max Villeneuve, Sirénémontain joueur U11 du BMP, retenu pour la finale départementale de jonglages.

Vous l'aurez donc compris, ce jour-là, un représentant de chacune des communes qui fonde notre club foulait la pelouse pour le plus grand plaisir de nous tous.

Nous vous souhaitons à toutes et tous de bien profiter de cette coupure estivale pour apprécier au mieux nos retrouvailles fin août « sur et autour des terrains ».



ESPÉRANCE Basket



Présidente
Amandine GUESDON

 basket.monsireigne.stprouant@gmail.com



Pour la saison de basket 2018-2019, l'Espérance Basket en entente avec l'Alouette Basket Monsireigne a vécu une saison avec des hauts des bas.

Au niveau du championnat, l'équipe seniors féminine descend en DF3 avec peu de réussite mais l'envie et l'énergie étaient toujours présentes.

Les bonnes nouvelles sont du côté de la jeunesse avec au total 13 équipes jeunes et une école de basket. La relève est assurée car les effectifs ne cessent d'augmenter. Les résultats sont, dans l'ensemble positifs, à l'image de nos équipes jeunes qui réalisent de belles performances devant un public toujours présent pour les encourager. Je tiens également à remercier les différents dirigeants, entraîneurs, coaches et bénévoles qui donnent de leur temps, Kiki qui initie et forme les jeunes à la pratique du basket, ainsi que les jeunes qui nous aident dans les entraînements.

Les manifestations pour cette saison ont été fructueuses comme notre repas à domicile avec son cassoulet, notre traditionnelle galette des rois et notre fête de début de saison en septembre. Petite nouveauté cette saison, nous avons créé une boutique club où chaque licencié peut acheter ce qu'il souhaite via le site internet.

Appel aux bénévoles qui veulent donner du temps au sein du club de basket soit dans des commissions soit dans le bureau car nous avons besoin de vous pour pouvoir avancer au fur et à mesure des années ou pour encadrer nos équipes jeunes en entraînement ou coaching.

Bel été à tous et rendez-vous pour la prochaine saison 2019-2020.

PÉTANQUE Prouantaise



Président
Michel COUTANT

 coutant85@free.fr



Depuis le 11 avril, le championnat bat son plein.

Après quelques journées, le classement montre que quelques équipes ont de fortes envies de gagne... L'an passé, c'est la tripléte de Jacques Bossard, Eugène Genty et Franck Chauvet qui avait remporté le trophée et en cadeau, à chacun, un magnifique album de photos prises en cours de saison. Nous remercions d'ailleurs les partenaires qui nous ont aidés à le financer et à tous ceux qui nous soutiennent sans oublier la municipalité.

A la dernière assemblée générale, il a été élu un nouveau membre du conseil d'administration : Luc Maupillier.

Il faut penser au renouvellement des responsables et cela doit se faire par l'arrivée de plus jeunes.

Tout comme pour les joueurs, nous souhaiterions que des plus jeunes viennent nous rejoindre. D'autant que cette année, nous n'avons pas fait « le plein ». Il nous manque une équipe. Nous remercions toutefois un nouveau Prouantais, Hervé Ambroise, qui nous a rejoints et qui apprécie l'esprit de notre commune.

Le boulodrome Jean Bossard est maintenant parfaitement en état pour accueillir les joueurs ; nous n'avons pas de projet de nouvel aménagement. Le petit plus cette saison est dans la saisie des résultats, grâce à l'informatique nous établissons les classements à chaque soirée avec une grande facilité.

Les championnats se terminent traditionnellement par une journée conviviale, le 14 juillet, à laquelle sont invités familles et remplaçants. Il nous faut remercier les bénévoles qui préparent le repas (parfait) et les installations pour accueillir la centaine de convives. Cela se passe toujours dans la joie et la bonne humeur.

Pour terminer, sachez que le boulodrome est ouvert à tous et à compter de la fin du championnat, nous y sommes le mercredi à partir de 20 h 30.

ÉCOLE Isaac Potet



Ecole Publique Isaac Potet
3 rue Louis David
85110 Saint-Prouant

☎ 02.51.66.48.26
✉ ce.0850572k@ac-nantes.fr
@ www.ecoleisaacpotet-saintprouant.e-primo.fr



L'école Isaac Potet compte, en cette fin d'année scolaire, 89 élèves répartis en 4 classes.

- TPS/PS/MS : 25 élèves
Mme Maindron aidée de Mme Régnier (Atsem)
- GS/CP : 23 élèves
Mme Thibaud et Mme Codet, aidées de Mme Dupery (Atsem)
- CE1/CE2 : 22 élèves
Mme Bricaud
- CM1/CM2 : 19 élèves
M. Joguet (directeur) et Mme Codet

En complément du travail quotidien de classe, voici quelques-unes des actions et projets pédagogiques qui ont été menés durant cette année scolaire 2018-2019 au sein des classes :

- L'ensemble des classes a travaillé autour du thème des 4 éléments (eau-terre-air-feu) avec différentes visites pour illustrer ce thème : caserne des pompiers, moulins de Pouzauges, usine d'eau potable de Rochereau, atelier poterie...
- Des actions sportives : piscine, rencontre endurance, rencontre danse, prévention routière, sortie au Vendéspace sur le thème du roller artistique, interventions hand...
- Des actions culturelles : dans le cadre de l'action «Lire et faire lire», des personnes retraitées bénévoles viennent chaque semaine faire découvrir l'univers des livres et de la lecture aux enfants (si vous êtes intéressés pour partager des moments « autour du livre » avec les enfants, n'hésitez pas à nous rejoindre !). Nous avons aussi assisté cette année à plusieurs spectacles artistiques ou musicaux, et nous avons participé au goûter de Noël et au carnaval avec l'école privée St André...

- Des actions liées à l'environnement et au label E3D (Ecole en Démarche de Développement Durable) que possède l'école : l'ensemble des classes s'est engagé cette année dans divers projets sur le thème de la préservation de l'eau (avec le soutien de Vendée Eau et du CPIE Sèvre et Bocage). Nous avons pu faire des expériences, découvrir le cycle de l'eau, aller pêcher les petites bêtes de la rivière.

- Sorties plus conséquentes cette année :

- Dans le cadre du projet sur les 4 éléments, les classes de PS/MS et GS/CP sont allées visiter les moulins de Pouzauges et pratiquer un atelier poterie à Mouchamps.
- Les classes de CE1-CE2 et CM1-CM2 ont passé une semaine à Campan (dans les Hautes Pyrénées) et ont rapporté plein de souvenirs inoubliables de cette classe de neige !

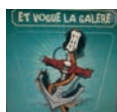
Enfin, cette année scolaire 2018-2019 est marquée par les travaux importants de rénovation des anciens bâtiments de l'école dans le but de réaliser un pôle « maternelle » (classes de PS-MS, GS-CP et salle de sieste), de créer des nouveaux sanitaires ainsi qu'un préau d'entrée. Nous devrions investir ces nouveaux locaux en octobre 2019.

Afin de prévoir les effectifs et l'organisation de l'année scolaire prochaine, pensez à venir inscrire :

- vos enfants nés en 2016 (pour rentrer à l'école à la rentrée prochaine en septembre 2019)
- vos enfants nés en 2017 (pour rentrer éventuellement en janvier 2020 ou septembre 2020)

N'hésitez pas à nous contacter par mail ou téléphone.

ET VOGUE La Galère



Président
Christophe COUTANT

✉ chriscout1@live.fr



Depuis ce début d'année, notre groupe de chants de marins en est à 5 représentations.

Nous avons notamment joué lors des vœux de la Communauté de Communes du Pays de Chantonay à Saint-Prouant mais aussi pour diverses associations à but humanitaire.

Plus récemment, nous nous sommes produits pour la première fois sur la scène d'un festival à St Jean de Monts et le samedi 22 juin pour la fête de la musique à Chantonay. Prochainement, vous pourrez nous retrouver le 6 juillet à Beaufou. L'équipage est toujours composé de 5 voix, 1 accordéon, 1 violon, 1 cornemuse, 1 cajon, 1 basse, moult flûtes, 2 guitares et 1 soncier.

En ce qui concerne les projets, nous sommes en contact avec des personnes compétentes afin de nous aider à améliorer nos prestations vocales et scéniques.

«Et Vogue La Galère» en profite pour remercier la commune de Saint-Prouant pour le soutien qu'elle lui apporte. Bonne vacances d'été à tous.

ÉCOLE de musique



 ecoledemusique.stprouant@laposte.net

Le bureau :

Trésorière et Adjointe : Elisabeth Bizon et Jeanne-Marie Vendé
Secrétaire et Adjointe : Nelly Giraud et Marie-Yolande Charbonneau
Autres membres : Marie-Hélène Gallard, Emilie Huvelin, Chloé Gaborit, Carine Bertrand, Fabrice Girard, Guillaume Coutant et Anne-Marie Pain.



L'Ecole de Musique vient de terminer sa 28ème année d'existence.

L'effectif de cette saison était d'une trentaine d'élèves. Les jeunes y sont bien représentés.

Le jeudi, les cours d'accordéon ont été donnés par Antonio Marquès; les cours de guitare, piano ou synthé ont été enseignés par Philippe Lorand les mardis et samedis.

La Chorale « Les Chœurs de la Forêt » comprend 70 membres. Tous les mercredis, ces derniers suivent les conseils prodigués par Joël Giraud pour améliorer leur entente vocale. En 2018/2019, ils ont donné plusieurs concerts :

- à Dompierre avec la Chorale « Corramundi »
- à Mouchamps avec la Chorale « Les Compagnons de L'Arguignon de St Germain de Princay »,
- à l'EHPAD Les Erables,
- à Chantonay avec la Chorale « Arpège »,
- à l'Eglise de St Prouant avec la Chorale « La Mare Aux Fées » de St Fulgent,
- au Prieuré de Grammont pour le Concert de Printemps.

En parallèle, l'Ecole de Musique a participé à l'Audition de Musique et à la Fête de la Musique.

Si vous le souhaitez, vous pouvez à votre tour apprendre à jouer d'un instrument ou chanter en groupe. N'hésitez pas à nous contacter sur notre adresse mail « ecoledemusiquestprouant@laposte.net ». Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues également pour faire partie de notre bureau.

Notre Association souhaite à toutes et à tous de très bonnes vacances.

AMICALE Laique



Président
Pascal PAILLOU

 amicale.saintprouant@gmail.com

Le bureau :

Vice-président : Genty Benjamin
Secrétaire : Léon Anne Sophie
Vice-secrétaire : Cornille Amélie
Trésorier : Soulard Vincent
Vice-trésorière : Brigant Aurélie
Autres membres : Bruno Emilie, Dada Fendi, Duriez Danièle, Godet Maxime, Hordequin Gregory, Gobeaut Julie, Hordequin Sylvia, Thoumoux Nathalie et Vitry Franck.

L'Amicale Laïque compte aujourd'hui 94 adhérents.

L'association est constituée de parents d'élèves et de sympathisants. Son but est de soutenir l'école publique Isaac Potet, d'œuvrer à la réussite des enfants.

En effet, elle conforte les besoins de l'école en terme de sorties sportives, culturelles, de voyages scolaires et de fournitures.

Par exemple, pour 2018/2019, l'Amicale a financé en partie la sortie classe de neige pour les classes de CE et CM, ainsi que de nombreuses petites dépenses courantes.

Afin d'y parvenir, elle organise un loto, diverses actions (participation au marché de Noël, vente de jus de pomme, de pizzas, de saucissons...) et la fête d'école avec tombola et repas.

L'adhésion, au prix de 10€, est ouverte à tous (s'adresser aux membres du bureau lors de l'Assemblée Générale de septembre, aux diverses permanences tenues à l'école en début d'année ou par mail.

À nouveau, nous tenons à remercier la commune pour sa participation financière et son écoute.

Bonne humeur, convivialité sont les règles du bureau ; si ça vous intéresse n'hésitez pas à nous rejoindre en 2019/2020.

Nous comptons donc sur votre présence, votre soutien l'an prochain; et nous vous souhaitons un bel été.

À la rentrée pour l'Assemblée générale.

DATE À
RETENIR  25

8 DÉCEMBRE 2019 //
LOTO

ÉCOLE Saint André



École Saint André
1 rue Abbé Girardeau
85110 Saint-Prouant

☎ 02.51.66.48.15

✉ ecolesaintandre.stprouant@wanadoo.fr

@ www.ecole-saint-andre-stprouant.fr



L'établissement propose un projet d'école composé d'un projet éducatif, d'un projet pédagogique et d'un projet pastoral.

Notre équipe est attentive à chaque personne, notre école est un lieu d'éducation et de vie ouverte sur le monde. Nos activités et projets sont aussi en lien avec les autres écoles catholiques du réseau.

L'établissement compte 5 classes et 126 enfants pour cette année 2019. Les différents travaux effectués ces dernières années ont permis de sécuriser et de mettre aux normes l'ensemble des locaux. Les enfants et les parents sont donc accueillis dans un cadre agréable et fonctionnel.

PS/MS : Emilie Préaud et Astrid Rose,
Nelly Eriteau (ASEM)

MS/GS : Stéphanie Rautureau et
Annabelle Ouvrard (ASEM)

CP/CE1 : Aurélie Gourmaud

CE2/CM1 : Mathilde Lersteau

CM1/CM2 : Patrice Maria (chef d'établissement)
et Thomas Devaud

Les projets menés cette année ont permis des actions diverses et variées:

- classe découverte pour les CE2/CM1/CM2
- activités autour des sens et sortie à la Chabotterie pour les PS/MS/GS
- rencontre et repas solidaire avec l'association pour les mal voyants « A pied, à pattes »,
- actions sportives : piscine, rugby, badminton, gymnastique,
- actions culturelles : spectacles, après-midi à l'Ehpad, carnaval et goûter de Noël avec l'école publique.

OGEC Saint André



Présidente
Laetitia MERCIER

✉ ogecstandrestprouant@hotmail.com

@ www.ecole-saint-andre-stprouant.fr

Suite à notre assemblée générale en décembre 2018 nous avons eu le plaisir d'accueillir 4 nouveaux membres venus renforcer une équipe de parents motivés à accompagner et dynamiser notre école.

A ce jour nous comptons 14 membres.

Composition des commissions

Des membres sont nommés responsables, pour faciliter l'organisation de nos différentes actions que vous pouvez joindre si besoin :

- Vente de chocolats : Vanessa Chauvet
(tél : 06.81.50.10.60)
- Vente pizzas : Nina Texier et Céline Biteau (tél : 06.84.17.94.37)
- Vente de plants légumes : Sandrine Pajot (tél : 06.83.27.99.15)
- Kermesse : Christophe Coutant
(tél : 06.22.78.70.46), Thierry Pasnin, Rodolphe Orgerit,
Sébastien Bizon
- Location vaisselle : Alexandra Guedon
(tél : 06.85.94.92.30)

Nous tenons à remercier les membres sortants:

Sarah Blanchard, Estelle Rouleau, Claire Vivien, Gaétan Praud. Ils quittent le bureau après plusieurs années de bénévolat et une active implication au sein de l'OGEC.

Nous remercions également la municipalité pour la subvention annuelle et pour sa participation aux diverses activités que vivent les enfants tout au long de l'année.

Réalisations/ Travaux

- Changement des luminaires des 2 classes du bas (CE2 au CM2)
- Installation d'un chauffe-eau dans la classe des maternelles
- Remplacement d'une porte côté rue
- Réflexion en cours : trouver un financement pour renouveler l'aire de jeux extérieurs.

Dates à retenir 2019/2020 :

- Vente de pizzas : le vendredi 18 octobre 2019
- Vente de plants de légumes : courant avril 2020
- Kermesse : le samedi 13 juin 2020

DATE À
RETENIR



18 OCTOBRE 2019 //
VENTE DE PIZZA

DU 1^{ER} AU 31 JUILLET 2019

-20%

SUR LE FREINAGE

* Hors pose



DU 1^{ER} AU 31 JUILLET 2019

-20%

SUR LE KIT DE DISTRIBUTION

* Hors pose



GARAGE F. SERIN

1, rue du Sureau - ZA des Grands Montains
85110 SAINT PROUANT
flavien.serin@sfr.fr



02 51 63 97 47

#PUBLICITÉ



SUN

Paulette THOUMOUX

Coiffure

85110 ST. PROUANT 02 51 66 47 80



Luc Soulard

POMPES FUNÈBRES & MARBRERIE

POMPES FUNÈBRES - MAISONS FUNÉRAIRES
MARBRERIE & MONUMENTS - CONTRATS OBSÈQUES

— Permanence 24h/24, 7j/7 —

ZAE L'Horizon 85130 LA GAUBRETIÈRE 02 51 67 78 33	15 rue Eugène Charrier 85510 LE BOUPÈRE 02 51 67 16 68 contact@lucsoulard.fr	17 rue du Moulin 85130 LA VERRIE 02 51 67 78 33
--	---	--



Garantie 10 ANS

FABRICANT FRANÇAIS

Retrouvez-nous sur www.gautier.fr

GAUTIER
Meublez, Vivez



Paysagiste

entretien et création

Valentin JAGUENEAU
06 23 12 11 64

Zone Artisanale
5 rue du sureau
85110 SAINT-PROUANT

valpaysagecreation@gmail.com

CARRELAGE

Thierry Gaborit



- carrelage faïence
- béton décoratif
- chape fluide

thierry-gaborit.fr /
gaborit.thierry2@wanadoo.fr -

Saint-Prouant
02 51 66 49 06



Entreprise de Maçonnerie

ORGERIT Jacques

Construction • Rénovation • Couverture • Ravalement

8 rue du Fief de la Cure • 85110 ST PROUANT
Tél. 02 51 66 41 10 / Port. 06 07 02 31 53
 Email : jacques.ogerit@wanadoo.fr
 Site : www.maconnerie-ogerit.com



DEVINEAU

BOULANGER - PÂTISSIER

Tél. 02 51 66 40 56

18 Rue de l'Océan - 85110 Saint-Prouant



Garage MONNEREAU

VENTE
ET
REPARATION
VEHICULES
TOUTES
MARQUES

DES
PROMOS
TOUTE
L'ANNEE
SUR



 St Prouant
 02.51.66.43.03
 www.garagemonnereau.com

Mieux-être & sophrologie





**Saint Prouant, Cabinet Médical
Mouilleron Saint Germain,
Pôle Santé de Sèvremont**

Sophrologue Caycédienne®

depuis 2011, Isabelle Oerther Borde est aussi formée à l'hypnose, à la méditation pleine conscience, Programme MBSR (réduction du stress basée sur la méditation pleine conscience) et à la méthode DECEMO pour la désensibilisation des chocs émotionnels et des phobies par les mouvements oculaires.

Ses spécialisations :

- Apprentissage de la gestion des effets du stress et libération des émotions.
- Accompagnement des enfants et adolescents Haut Potentiel et dys, des femmes au moment de la périnatalité et de la ménopause.
- Accompagnement dans la gestion des troubles de l'audition (acou-phènes, vertiges, hyperacousie) et des troubles du sommeil.
- Accompagnement dans l'arrêt du tabac. Les séances peuvent être individuelles ou en groupe et avoir lieu au cabinet, à domicile ou en entreprise. Plusieurs ateliers autour de toutes ces spécialisations sont prévus au cours de l'année 2019/2020.

Isabelle Oerther Borde anime aussi des séances de Yoga du Rire dans le but de se détendre, se remplir de bonne humeur, d'optimisme, de vitalité et d'énergie car rire, c'est bon pour la santé !

Pour tout renseignement :
oertherisabelle@gmail.com
 Tél : 06 85 51 34 34

Nous remercions les
annonceurs qui ont
permis l'édition
de ce bulletin.

Merci de leur
accorder votre
confiance.

Pavéo

Informatique

**DÉPANNAGE
INFORMATIQUE
A DOMICILE**

VENTE

PARTICULIERS & PROFESSIONNELS

SI
services à
La personne

Déduisez
50%
de vos Impôts

www.paveo.fr **POUZAUGES - CHANTONNAY** ☎ 02 51 61 47 08

MENUISERIE **AGENCEMENT**

DCFCCom

Hervé Banchereau

De la conception à la pose

Agencement intérieur
Décoration, finition
Cuisine & salle de bain
Placard, dressing
Lambris, parquet

7, rue de l'Océan
85110 SAINT PROUANT
☎ 09 64 00 28 30 - 06 45 35 23 05 - dcfcom@orange.fr

**La main
décorative**

Décoration Intérieure
Peinture Intérieure/ Extérieure
Béton ciré

Sylvain Perlet

☎ 06 29 12 08 66
✉ laimaindecorative@hotmail.fr
📍 85 SAINT PROUANT



GARAGE
de l'*Océan*

Retrouvez-nous sur www.garagedelocean.com
42 Rue de l'Océan – 85110 SAINT PROUANT ☎ 02 51 66 40 57

Réparations toutes marques

Location de véhicules / matériel



De 2 à 9 places
toute durée et tout kilométrage

Station de lavage OKI

OUVERTE
7 jours / 7

**Avec la carte OKI, économisez
des unités de lavage.**



Des véhicules d'occasions toutes marques

28 990 € TTC*



KOLEOS II 1.6 DCI 130 ENERGY INTENS

14 990 € TTC*



DS4 2.0 HDI 163 SPORT CHIC

14 990 € TTC*



MEGANE IV 1.2 TCE 130 ZEN

26 990 € TTC*



SERIE III 3.0 DA 330 258 M SPORT



**FRANCHISE
REMBOURSÉE**



**CARROSSERIE
TOUTES MARQUES**



**Baptiste
GENTY**

CARRELAGE ■ FAÏENCE ■ BÉTON CIRÉ ■ CHAPE FLUIDE
SALLE DE BAIN

Clés en Main

Votre artisan Carreleur!

☎ 02 51 63 93 14

Z.A des Grands Montains - 85110 SAINT PROUANT
www.baptiste-genty.fr



Menuiserie bâtiment - Agencement fourgons loisir et pro

Vincent Caillaud
10 rue du Complant
85110 Saint-Prouant

vinc.caillaud@wanadoo.fr
06 74 49 09 00
02 51 66 49 32

GAEC JEANNIERE



légumes - plants - fleurs

02.51.92.00.62

vente directe et sur les marchés
51 rue Yves ramoz 85500 saint paul en parets

ouvert du lundi au vendredi
le samedi

8h30 à 12h30 et 14h30 à 18h30
8h30 à 12h30 et 14h30 à 17h

BAR - TABAC - PRESSE



Chez Jean - Mi

ST. PROUANT

5 rue Georges Clemenceau

☎ 02 51 66 40 71



ÉCONOMIE

Soutien de la Communauté de communes du Pays de Chantonay aux projets d'entreprises: analyse de vos projets pour vous orienter vers les aides et les solutions de financement, facilitation des relations avec l'administration et les réseaux professionnels, propositions de bâtiments économiques et de terrains en zones d'activités communautaires.

Parc Polaris à Chantonay :

Installation de l'entreprise de peinture et décoration « Aux Vents des Couleurs » et ouverture du magasin de bricolage « Bricocash ».

Vendéopôle Vendée Centre à Bournezeau: Construction du bâtiment de la clinique vétérinaire des 2 Lays.

Actipôle de l'Étang à Bournezeau : Installation de l'entreprise de maçonnerie Gauducheau.

Actipôle des Grands Montains à Saint-Prouant: Les travaux d'aménagement pour l'extension de l'Actipôle (8 463 m²) sont terminés.

Installation de l'entreprise Thuau : maintenance industrielle de soudeuses haute fréquence pour collage bois et PVC.



La Communauté de communes du Pays de Chantonay propose la location de bureaux et d'ateliers : pépinière d'entreprises de Benêtre à Sigournais, atelier relais sur l'Actipôle des Grands Montains à Saint-Prouant et atelier relais sur l'Actipôle de la Vourais à Saint Hilaire le Vouhis.

Les entreprises intéressées pour louer ou acheter un atelier, un terrain ou un bureau, peuvent contacter Patrick Sudre, développeur économique de la Communauté de communes

☎ 02 51 94 40 23

ENVIRONNEMENT & AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Aides à la rénovation énergétique : La Communauté de communes souhaite sensibiliser et informer les propriétaires à la nécessaire maîtrise de l'énergie et au recours aux énergies renouvelables.

Elle a mis en place une subvention pour les travaux de rénovation énergétique : aide de 25% sur un montant de travaux maximum de 2 000 €, soit une subvention de 500 €. L'association ELISE organise des permanences, deux mercredis par mois, à la Communauté de communes pour informer et conseiller les particuliers sur les priorités des travaux d'économie d'énergie les plus adaptés.



Assainissement non collectif :

Le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) n'est pas seulement un organisme de contrôle des installations d'assainissement non collectif, existantes ou réhabilitées. Il a également pour missions de vous apporter des conseils techniques, de vous informer des évolutions réglementaires et des aides à la réhabilitation existantes sur le territoire et de vous proposer un service de vidange de votre installation.

Lutte contre le frelon asiatique :

La Communauté de communes prend en charge gratuitement la destruction des nids de frelons asiatiques. En 2018, plus de 200 demandes ont été reçues, avec la

destruction d'environ 130 nids entre avril et décembre. Seules les destructions respectant la procédure mise en place sont prises en charge.

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) est le document d'urbanisme qui régleme la stratégie de développement et d'aménagement du territoire pour les 10 ans à venir.



Dans un objectif de limitation de l'étalement urbain et de maîtrise de la consommation d'espaces, il fixe le cadre légal pour toutes les constructions et les aménagements. Le projet a été présenté aux acteurs locaux et habitants lors de plusieurs réunions publiques avant d'être soumis pour avis à des instances telles que la Préfecture, le Département, la Région et les chambres consulaires (chambre d'agriculture, chambre de commerce et d'industrie, chambre des métiers et de l'artisanat).

Le PLUi va désormais faire l'objet d'une enquête publique. Les habitants des 10 communes du territoire de la Communauté de Communes du Pays de Chantonay sont donc invités à prendre connaissance et à donner leur avis sur le projet de PLUi.

Plus d'infos sur le site Internet

@ www.cc-paysdechantonay.fr

Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) : La Communauté de communes s'est engagée sur l'élaboration d'un PCAET pour bâtir un plan d'actions à 6 ans visant à préserver notre climat et la qualité de notre air et faire entrer le territoire dans la transition énergétique, en concertation avec les acteurs locaux.

Le diagnostic du territoire, 1ère étape du PCAET vient d'être achevé. Dans la phase d'élaboration de la stratégie territoriale et de construction du programme d'action, l'organisation de cafés-débats avec les acteurs du territoire va être proposée...

Renseignements complémentaires :

@ www.cc-paysdechantonay.fr

EMPLOI

La Maison de l'Emploi est un service de proximité qui apporte :

- aux demandeurs d'emploi : un accompagnement dans leurs démarches de recherche d'emploi (création de CV ou de lettre de motivation, inscriptions sur le site de Pôle Emploi...) et une aide dans les échanges avec Pôle Emploi.
- aux entreprises : une aide dans le recrutement des offres d'emploi locales.

☎ 02 51 46 80 02

✉ maison.emploi@cc-paysdechantonnay.fr



TOURISME

Base de loisirs de Touchegray à Chantonnay : Du 29 juin au 8 septembre 2019, venez profiter des nombreuses activités dans un cadre naturel préservé :

baignade aménagée et surveillée, location de canoë-kayak, stand up paddle et pédalos, ludisports, structures gonflables, bibliothèque de plage, animations pêche et nature, chasse au trésor.

Nouveauté 2019 :

food truck et cinéma en plein air.



Zone de loisirs de la Morlière à Sigournais : Suite aux aménagements réalisés en 2018, la zone de loisirs a obtenu le label « Tourisme et Handicap ».

Balade à poney du 12 juillet au 23 août : ouvert les vendredis de 14h à 19h, sur réservation.

CULTURE & JEUNESSE

Spectacles scolaires : Près de 900 élèves de cycle 2 ont assisté, du 12 au 16 novembre 2018, à des représentations du spectacle « Le blues de la grenouille » de François Vincent, dans l'Espace Sully, qui s'était drapé des couleurs d'Éperluette.



9ème édition « Entr'Acte d'Automne au Pays de Chantonnay » : Du 17 au 28 septembre 2019, les communes du territoire accueilleront le spectacle « BPM » proposé par la compagnie Poc. C'est un concert jonglé hors du temps pour deux jongleurs et un musicien multi-instrumentiste, mélange surprenant de body-percussion et de jongle rebond. Un trio légèrement fou et foncièrement sympathique qui jongle du rap indien au funk en passant par l'électro...

SPORT, JEUNESSE, SANTÉ

Futur centre aquatique L'Odysse : La construction du centre aquatique L'Odysse débutera en septembre 2019 sur la parcelle située rue de la Plaine, à côté de la salle Antonia, à Chantonnay.

Le bâtiment d'environ 3 000 m² comprendra un bassin sportif de 25 m avec 6 lignes d'eau, un bassin d'activités, un bassin balnéo ludique, une pataugeoire, un pentagliss, des jeux d'eau extérieur et intérieur, des espaces extérieurs et un espace bien-être avec hammam, sauna, solarium et grotte de sel.



Le réseau des bibliothèques 5ème édition du festival « Éclats de livres au Pays de Chantonnay » : Cette année, vingt rencontres culturelles vous ont été proposées entre le 9 et le 17 avril 2019 à l'occasion de la nouvelle édition d'Éclats de Livres. C'est autour des thèmes de la solidarité et de l'Europe que chacun a pu trouver son bonheur parmi les différents types d'animations. Le festival a cette année encore retrouvé son public d'habitué mais également de nouveaux curieux puisque ce sont plus de 500 personnes qui ont assisté et participé aux échanges.

Le Prix des Lecteurs : Du 1er Octobre 2018 au 1er mai 2019, les lecteurs du réseau des bibliothèques ont pu participer au prix des lecteurs en lisant puis en votant pour leur livre préféré parmi une sélection de 5 livres. Le jeudi 16 mai, une soirée de clôture a été animée par la compagnie du Théâtre du Reflet. Une façon de mettre en valeur chaque texte pour favoriser l'échange entre les lecteurs. Le livre ayant reçu le plus de votes est « Entre deux mondes » d'Olivier Norek. Le prix sera relancé à partir du 1er Octobre 2019.

Plus de renseignements sur le site internet :

@ www.bibliotheques.cc-paysdechantonnay.fr

LE CIAS

(Centre Intercommunal d'Action Sociale)

Le CIAS du Pays de Chantonnay gère les 3 EHPAD présents sur le territoire (EHPAD Les Humeaux à Bournezeau, EHPAD L'Assemblée à Chantonnay et EHPAD Les Érables à Saint-Prouant) ainsi que les 2 Maisons de Vie (« Le Tail Fleuri » à Saint Germain de Prinçay et « Les Grands-parents » à Sainte Cécile).

Service de portage de repas à domicile :

Ce service effectue des livraisons sur tout le territoire du Pays de Chantonnay. Quatre formules au choix sont proposées : déjeuner et dîner / déjeuner et potage / déjeuner seul / dîner seul. Les menus équilibrés sont conçus par un diététicien et 4 personnes assurent la livraison des repas en liaison froide à l'aide de véhicules réfrigérés.

Retrouvez les menus et les tarifs sur le site Internet :

☎ 02 51 42 80 97

✉ service.portagecias@orange.fr

OFFICE DE TOURISME

L'été sera animé au Pays de Chantonnay.
Voici le programme des festivités 2019 :

Les Balades semi-nocturnes

Dix balades du 18 juin au 20 août :

- 18 juin : Saint Hilaire le Vouhis, départ de la salle communale
- 25 juin : Bournezeau, départ de l'Audjonnière
- 2 juillet : Rochetrejoux, départ de Bel Air
- 9 juillet : St Germain de Prinçay, départ de la salle des Sports
- 16 juillet : Chantonnay, départ du Charpre
- 23 juillet : Saint Martin des Noyers, départ du château de la Grève
- 30 juillet : Sainte Cécile, départ du camping
- 6 août : Sigournais, départ de la ferme de la Plessée
- 13 août : Saint Vincent Sterlanges, départ de la salle André Fonteneau
- 20 août : Saint-Prouant, départ du Prieuré de Grammont

Balades gratuites. Départ à 20h. Un verre de l'amitié sera servi à chaque arrivée.

Balades contées thématiques

Trois balades contées autour d'une thématique commune sont prévues cet été. Ces trois balades sont gratuites et sur réservation à l'Office de Tourisme. Un verre de l'amitié sera servi à chaque arrivée.

- Balade viticole le jeudi 18 juillet à 19h aux Moulins des Bois : la conteuse Céline Cossard nous emmènera au cœur des vignes avec son spectacle «Balade contée au cœur du vignoble», accessible à tout public.

Balade contée viticole

Jeudi 18 juillet 19h aux Moulins des Bois
(entre Sainte Cécile et Saint Martin des Noyers)

Avec Céline Cossard et son spectacle "Balade contée au cœur du vignoble"

Gratuit

Réservation auprès de l'Office de Tourisme

- Balade champêtre le jeudi 1er août à 19h à Saint Vincent Sterlanges, départ de la fontaine de Sterlanges : la conteuse Christel Delpyroux nous fera découvrir son spectacle « Les mangeurs de foin ». Accessible à tout public à partir de 8 ans.

Balade contée champêtre

Jeudi 1er août 19h A Saint Vincent Sterlanges
Départ Fontaine de Sterlanges

Avec Christel Delpyroux et son spectacle "Les mangeurs de foin"

Gratuit

Réservations auprès de l'Office de Tourisme

- Balade forestière le mercredi 14 août à 19h au domaine du Grand Bois à Saint Hilaire le Vouhis : le conteur Jean-Claude Botton nous transportera dans les bois de son enfance avec son spectacle « La mobylette de ma grand-mère » accessible à tout public à partir de 7 ans.

Balade contée forestière

Mercredi 14 août 19h A Saint Hilaire le Vouhis
Château du Grand Bois

Avec Jean-Claude Botton et son spectacle "La mobylette de ma grand-mère"

Gratuit

Réservation auprès de l'Office de Tourisme



Apéro-concerts

Deux apéro-concerts pour cet été :

- 25 juillet à partir de 18h30
au Prieuré de Grammont.

Avec le groupe Tiramisu Swing pour assurer l'ambiance et la présence de producteurs locaux dont la chèvrerie de Sainte Cécile, le GAEC de la Rose des Vents au Boupère, le Domaine de la Barbinière à Chantonny et la boulangerie « la mie de la pain » à St Germain de Prinçay. Un apéritif sera servi par l'Office de Tourisme.

Sur réservation à l'Office de Tourisme.
Entrée gratuite.



- 7 août à partir de 19h
au parc de l'Auneau à Chantonny.

Avec le groupe The Popcorner's pour rythmer la soirée et la participation du restaurant le Moulin de la Cave pour se restaurer. Un apéritif sera servi par l'Office de Tourisme.

Sur réservation à l'Office de Tourisme.
Entrée gratuite.



**Nouveauté cette année :
soirée magie d'été**

Pour la première fois cette année, l'Office de Tourisme organise une soirée magie.

Venez assister au spectacle de magie présenté par Dominique et Pierre Hermann et laissez-vous emporter par leurs tours de lévitation et d'ombre chinoises.

- Mercredi 31 juillet à 20h30
au Château de la Grève à St Martin des Noyers.

Tarifs : 2€/ pers. Gratuit pour les - de 10 ans.



Veillée Astronomie

Cette année, observez et découvrez le ciel au fil des saisons.

La prochaine veillée aura lieu le jeudi 22 août à 21h au Domaine de la Corbe à Bournezeau. En partenariat avec l'association Les Etoiles au Vent. Verre de l'amitié offert par l'Office de Tourisme. Nombre de places limité, sur inscription à l'Office de Tourisme.

Tarifs : 2€/pers. Gratuit pour les - de 10 ans.



En parallèle de ces animations, profitez de nombreuses activités à la base de loisirs de Touchegray du 29 juin au 8 septembre 2019: plage, baignade, structures gonflables, location de canoë-kayak, jeux d'orientation et plus encore... De nombreuses animations vous attendent pour passer un agréable moment en famille.

Détails et informations sur le dépliant dédié aux 3 lacs.

L'Office de Tourisme vous accueille :

Mai, juin et septembre
Du lundi au vendredi
de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h.
Le samedi matin de 9h30 à 12h30

Juillet et Août
Du lundi au samedi
de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h
(14h-17h le samedi)

Dimanche et jours fériés de 10h à 12h30

Service billetterie pour le Puy du Fou, Ile d'Yeu, cartes de pêche,... Possibilité de louer des GPS de randonnée pour faire du géocaching.

Office de Tourisme
Place de la Liberté,
85110 CHANTONNAY
Tél. 02 44 40 20 06
contact@tourisme-paysdechantonny.fr
www.tourisme-paysdechantonny.fr

ORGANISMES EXTÉRIEURS

MDSF

La Maison Départementale des Solidarités et de la Famille

La MDSF, un lieu d'écoute, d'information, d'aide et d'accompagnement. Quatre services délocalisés du Pôle Solidarités et Famille sont à votre disposition :

- Le Service de l'Insertion, de la Prévention et de l'Accompagnement Social (SIPAS),
- Le Service de Protection Maternelle et Infantile (PMI),
- Le Service de l'Accompagnement Médico-Social A Domicile (SAMSAD)
- Le Service de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE)

Le SIPAS mène des actions qui visent à permettre aux personnes de retrouver une autonomie budgétaire, sociale et professionnelle. Ce service assure les missions suivantes :

- Prévention dans le cadre de la parentalité et de l'éducation,
- Protection des personnes en état de vulnérabilité,
- Insertion socioprofessionnelle pour prévenir l'exclusion et la précarité,
- Accueil, écoute et aide à toute personne.

La PMI prend en charge la protection et la promotion de la santé maternelle et infantile (enfants de moins de 6 ans).

- Conseils et accompagnement des parents,
- Suivi médico-social des femmes enceintes,
- Suivi des jeunes enfants de 0 à 6 ans en consultation de médecin et de puériculture, visites post natales, soutien à la parentalité,
- Agrément des assistants maternels et familiaux, et des structures d'accueil de la petite enfance.

L'ASE est un service de protection de l'enfance. Il accompagne les enfants confiés au Département et met en œuvre des mesures de prévention.

Le SAMSAD mène des actions de conseil, d'orientation, d'évaluation et de coordination. Il accompagne les personnes âgées de plus de 60 ans en perte d'autonomie dans le cadre du maintien à domicile.

La Maison Départementale des
Solidarités et de la Famille (MDSF)
De CHANTONNAY
15 rue de Gaulle
85110 CHANTONNAY
Tél. 02 28 85 75 50
mdsf.chantonnay@vendee.fr

Ouverte le lundi, mercredi vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h
Le mardi et jeudi de 9h à 12h.

CAUE

Les conseils gratuits d'un architecte pour votre projet de construction ou de rénovation.

Le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Vendée) est un organisme départemental, de conseil, d'aide à la décision, d'information et de formation, dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement.

Une de ses missions est de vous conseiller gratuitement en amont, pour la construction, l'extension ou la rénovation de votre habitation. Il vous guide dans vos démarches administratives, s'assure de la qualité architecturale de votre projet et de sa bonne insertion dans son environnement. Il ne se charge toutefois pas de la maîtrise d'œuvre de votre projet.



CAUE De la Vendée

45 boulevard des états-unis CS 40 685
85017 LA ROCHE SUR YON CEDEX
Tél. 02 51 37 44 95
caue85@caue85.com

www.caue85.com

SCOM

Collecte « latérale » des ordures ménagères

Depuis plusieurs semaines, les bacs à ordures ménagères sont collectés par des véhicules à bras latéral. Ce nouveau mode de collecte permet de réduire la pénibilité et les accidents liés au service de ramassage.

De plus, avec cette option, le camion ne nécessite qu'un seul opérateur : le conducteur. Depuis sa cabine, il manie un bras de préhension pour lever et vider les conteneurs dans la benne à l'aide de caméras de guidage. Pour permettre cette collecte sans difficulté, nous vous invitons simplement à respecter le marquage au sol et présenter l'ouverture du bac du côté de la route.

Sur la commune de Saint-Prouant, à partir de la collecte du 17 juillet 2019, les bacs mal positionnés ne seront plus collectés.



ScOm
EST-VENDEEN
La collecte des déchets

SCOM

65 avenue du Général de Gaulle
85110 CHANTONNAY
Tél. 02 51 57 11 93
contact@scom85.fr

www.scom85.fr



L'EMBALLAGE IMBRIQUÉ N'EST PAS REPÉRÉ PAR LES MACHINES,
DONC PAS RECYCLÉ

Trivalis
ENSEMBLE VALORISONS NOS DÉCHETS

ACTIF EMPLOI

Implanté sur le territoire depuis presque 30 ans et certifié Qualité depuis 2009, Actif Emploi fait partie des structures de l'Economie Sociale et Solidaire dont les valeurs et principes sont communs : utilité sociale, coopération, ancrage local adapté aux nécessités de chaque territoire et de ses habitants. Leurs activités ne visent pas l'enrichissement personnel mais le partage et la solidarité pour une économie respectueuse de l'homme et de son environnement.

Actif Emploi se mobilise en faveur de l'emploi par l'accompagnement de personnes en recherche d'emploi vers un emploi durable à travers différentes d'activités :

Services à la personne auprès des particuliers :

- Entretien de la maison (ménage, repassage, lavage de vitres...)
- Garde d'enfants + de 3 ans
- Aide au déménagement
- Jardinage (tonte de pelouse, taille, désherbage...)
- Petit bricolage (peinture, petite maçonnerie, montage de meubles...)

Mise à disposition de personnel auprès des entreprises, collectivités, associations :

- Propreté / Nettoyage
- ATSEM / Cantine / Garderie
- Hôtellerie / Restauration
- Espaces Verts / Voirie
- Bâtiment / Travaux Publics
- Secrétariat / Administratif / Mise sous pli
- Distributions Pubs, Infos
- Manutentions diverses

Fabrication et Vente d'Eco-Produits :

Depuis 2016, dans le cadre de l'activité du chantier d'insertion, Actif Emploi fabrique et commercialise aux particuliers ou professionnels :

- Divers produits en bois sur mesure : nichoir, table de pique-nique, palissade, cabanon...
- Des briques en terre crue : matériaux écologiques pour murs d'inertie, cloison intérieur...

Des activités de sous-traitance pour les entreprises sont également réalisées par les salariés du chantier (manutention, conditionnement, assemblage...)

Actif Emploi recrute :

- Des personnes en recherche d'emploi pour leur proposer des missions de travail et un accompagnement personnalisé de leur projet professionnel.
- Des Bénévoles qui se reconnaissent par les valeurs portées par l'Economie Sociale et Solidaire et souhaitent s'impliquer dans l'association et contribuer à son développement sur le territoire.



ACTIF EMPLOI

3 Rue des Lavandières
85110 CHANTONNAY
Tél. 02 51 46 80 34
actifemploichantonnay@gmail.com

www.actif-emploi.com

@Actifemploi

TRANSPORT SOLIDAIRE

Le « transport solidaire » est un service de transport à la demande à vocation sociale, initié par la Communauté de communes pour améliorer le quotidien, rompre l'isolement et favoriser les moments d'échange et de convivialité entre les personnes.

Ce service s'adresse aux habitants du Pays de Chantonay (personnes âgées isolées et/ou dépendantes, familles isolées...) :

- ne disposant pas de moyen de locomotion,
- ne pouvant momentanément ou durablement conduire.

Pour quels déplacements ?

- Les déplacements occasionnels.
- Les visites de courtoisie, courses, rendez-vous médicaux, rendez-vous personnels, loisirs... (Sont exclus les trajets pris en charge par l'Assurance maladie).

À quel tarif ?

Pour adhérer au service de « transport solidaire », il suffit de s'acquitter (lors du premier transport) de la carte d'usager fixée à 3 € par personne.

- Pour un trajet aller-retour jusqu'à 8 kms : 3€.
- Le kilomètre supplémentaire est facturé 0,40€.

Le nombre de kilomètres est calculé à partir du domicile du chauffeur bénévole.

Pour utiliser le service de transport solidaire, il suffit de réserver par téléphone (au moins 3 jours à l'avance).

Mairie

Tél. 02 51 66 40 60
mairie@saintprouant.fr

www.saintprouant.fr

MISSION LOCALE

Le service pour les 16-25 ans

La Mission Locale du Pays Yonnais propose un accompagnement dans la vie quotidienne des jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire.

- informations sur les démarches d'accès à l'emploi, la formation
- orientation dans le cadre d'un projet professionnel
- accompagnement dans le parcours vers l'emploi

- informations sur le logement, les déplacements, la santé, la mobilité internationale, l'accès aux droits, les loisirs, ...

Employeurs,

vous pouvez contacter : Nadine DELAUNAY,
Chargée de relations entreprise
mail : delauayn@lmpy.org
Tél : 02.51.09.89.77
06.81.66.23.64



Maison de l'Emploi

Conseillère : Marie-Bernadette Daviet

65 avenue du Général de Gaulle
85110 CHANTONNAY
Tél. 02 51 46 96 44
daviemb@lmpy.org

Tous les jours sauf le mardi sur rendez-vous.

#PUBLICITÉ

LAMOTHE
ÉLECTRICITÉ • SANITAIRE • CHAUFFAGE

www.fabricelamothe.fr

02 51 61 78 77
contact@fabricelamothe.fr

ZA Grands Montains
85110 Saint PROUANT

SARL Blanchard & Cie
AMBULANCES
PROUANTAISES

3 rue des Bouleaux
ZA de Richebonne
85510 LE BOUPÈRE

☎ 02 51 91 44 15

02 51 91 44 15



- > 2 AMBULANCES pour les transports allongés
- > 3 VSL pour les transports de malades assis
- > 5 TAXIS, communes de stationnement :

St Prouant

Monsireigne

Le Boupère

- Conventionnés toutes caisses
- Transports de malades assis
- Transports toutes distances, jours et nuits
- 2 véhicules aménagés pour les fauteuils roulants
- Transports de groupe jusqu'à 8 personnes



**ARNOULD
MERLET** SARL

ÉLECTRICITÉ PLOMBERIE CHAUFFAGE CLIMATISATION

☎ 02 51 65 10 95 – port. 06 81 44 39 00 / 06 76 82 20 27
E.mail : arnouldmerlet@orange.fr

STAN MENUISERIE



- MENUISERIE
- CHARPENTE
- CLOISONS SECHES

4 rue de la Lande
ST PROUANT

02 51 66 44 87



Vendée
Services
Emulsion

Travaux publics
& particuliers

ZA ST PROUANT
02 51 64 06 87

Enrobé - Pavages
Goudronnage
Revêtement sol
Aménagement paysager



Assainissement individuel et collectif
Aménagement en sol calcaire
Fosse géomembrane
Terrassement
Recyclage - Démolition

www.alaintp.fr
02 51 66 46 12



JUILLET À DÉCEMBRE

DU 1ER JUIN AU 31 AOÛT

tous les jours

DU 1ER AU 14 SEPTEMBRE

les vendredis, samedis et dimanches
de 10h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00.

Prieuré de Grammont
Visite & exposition photo

Yann Arthus-Bertrand
«Les abbayes vues du ciel»

**La visite est gratuite
pour les habitants de Saint-Prouant
Conseil Départemental**

LUNDI 22 JUILLET

Voix et musiques au Prieuré
«Anne Etchegoyen»

21 h 00 - Prieuré de Grammont
Conseil Départemental

LUNDI 29 JUILLET

Voix et musiques au Prieuré
«The Como Mamas»

21 h 00 - Prieuré de Grammont
Conseil Départemental

LUNDI 05 AOÛT

Voix et musiques au Prieuré
«Egregor vocal - Repons»

21 h 00 - Prieuré de Grammont
Conseil Départemental

LUNDI 12 AOÛT

Voix et musiques au Prieuré
«Chœur du Patriarcat
russe de Moscou»

21 h 00 - Prieuré de Grammont
Conseil Départemental

LUNDI 19 AOÛT

Voix et musiques au Prieuré
«Egregor vocal – Surround
the world»

21 h 00 - Prieuré de Grammont
Conseil Départemental

MARDI 20 AOÛT

Balade semi-nocturne

Départ à 20 h Grammont
Office de Tourisme

VENDREDI 20 SEPTEMBRE

Entr'Acte d'Automne au
Pays de Chantonnay

Concert jonglé
avec BPM COMPAGNIE POC

20 h 30 - Salle de la Forêt
Communauté de Communes
du Pays de Chantonnay

SAMEDI 21 & DIMANCHE 22 SEPTEMBRE

Journées Européennes
du Patrimoine

En présence d'artisans d'art
Le samedi de 14 H 00 à 19 H 00 et le
dimanche de 10 H 00 à 18 H 00.
Prieuré de Grammont

DIMANCHE 22 SEPTEMBRE

Bal
13 h 30 - Salle de la Forêt
Club des aînés «l'étoile filante»

SAMEDI 28 SEPTEMBRE

Soirée apéro-concert
Salle de la Forêt
F.A.C

SAMEDI 12 OCTOBRE

Concours de belote
Salle de la Forêt
UNC-AFN et Soldats de France

SAMEDI 2 NOVEMBRE

Messe de Saint-Hubert
Avec les trompes de chasse du
«Bien Aller du Bocage»
10 h 00 - Prieuré de Grammont
Rallye Chouan - Gratuit

SAMEDI 16 NOVEMBRE

Concours de belote
Salle de la Forêt
Club des aînés « L'Étoile Filante »

DIMANCHE 24 NOVEMBRE

Vente artisanale malgache
De 10 h à 18 h 00 - Salle du Petit Lundi
Ravinala

JEUDI 28 NOVEMBRE

Théâtre
Prévention des chutes et
des relations enfants-parents
14h30 - Salle de la Forêt
Familles Rurales - Gratuit

SAMEDI 07 DÉCEMBRE

Téléthon
Lieu à définir

DIMANCHE 08 DÉCEMBRE

Loto
Amicale Laïque - Salle de la Forêt

SAMEDI 14 DÉCEMBRE

Noël Flamand
Marché de Noël
Cyclo-cross
Arbre de Noël
Comité des Loisirs de Familles Rurales
Parc de la Bourroche et Salle de la Forêt

SAMEDI 21 DÉCEMBRE

Vœux de la Commune
10 h 30 - Salle de la Forêt



DATE À
RETENIR

20 SEPTEMBRE 2019 - 20H30
SALLE DE LA FORÊT


ENTR'ACTE D'AUTOMNE
AU PAYS DE CHANTONNAY
CONCERT JONGLÉ AVEC
BPM COMPAGNIE POC



HORAIRES

MAIRIE

Lundi : de 9h00 à 12h30 – et de 15h00 à 18h00
 Mardi, Mercredi, Jeudi : de 9h00 à 12h30 - Fermé l'après-midi
 Vendredi : de 9h00 à 12h30 – de 15h00 à 19h00

 02 51 66 40 60
 mairie@saintprouant.fr
 www.saintprouant.fr

AGENCE POSTALE

Du Lundi au Vendredi : de 13h30 à 16h00
 Samedi : de 10h00 à 12h00

Départ du courrier

Du Lundi au Vendredi : 15h30
 Samedi : 12h00

DÉCHETTERIE INTERCOMMUNALE

Route de Nantes, 85110 CHANTONNAY
 Lundi, Mercredi, Vendredi et Samedi : de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
 Mardi et Jeudi : de 9h00 à 12h00 - Fermé l'après-midi


 02 51 48 51 13

PLATE-FORME DÉCHETS VERTS

Route de Monsireigne
 Déchets admis : déchets verts du jardin, pelouse, taille des haies et branchages.
 Soyez vigilant dans le tri des déchets verts pour garantir un compost de qualité.

Horaires d'été (mars à octobre) :

Lundi : de 9h00 à 17h00
 Mercredi : de 14h00 à 17h00 - modification horaire
 Vendredi : de 14h00 à 17h00 - nouvel horaire
 Samedi : de 9h00 à 17h00

Horaires d'hiver (novembre à février) :

Samedi : de 9h00 à 17h00

POINTS DE TRI

- Parking du Chétif Pâtis (rue de l'océan)
- Route de Monsireigne
- Rue du Sureau (zone artisanale)

ÉTAT-CIVIL
NAISSANCES

17/12/18
 Elena BRET
 44 rue de l'Océan

14/04/19
 Ninon VINCENT
 09 rue des Meuniers

15/05/19
 Luna CAILLET
 06 rue du Coteau

21/05/19
 Léon BITEAU
 22 rue du Moulin

24/05/19
 Clément CHIRON
 02 La Petite Motte

01/06/2019
 Sacha SERVANT
 10 La Légerie

01/06/2019
 Zélie SERVANT
 10 La Légerie

ÉTAT-CIVIL
DÉCÈS

09/04/19
 Robert ROCHAIS
 2 Moque Souris

14/04/19
 Serge Lamothe
 02 rue des Fougères

08/05/19
 Mauricette DANET
 19 rue du Grand Lay

09/05/19
 Camille BROSSEAU,
 née BRIN
 19 rue du Grand Lay

11/05/19
 Pierre BAUDRY
 19 rue du Grand Lay

19/05/19
 Yvonne OLMIER,
 née PAILLAT
 19 rue du Grand Lay

21/05/19
 Chantal GROLLEAU
 201 Les Hautes-Papinières

02/06/19
 Jeannine GUESDON,
 née BALUT
 19 rue du Grand Lay

INFORMATIONS DIVERSES

SACS JAUNES

La distribution peut se faire en Mairie.
Merci de vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile

BRUITS DE VOISINAGE

L'arrêté préfectoral du 12 juillet 2013 rappelle qu'«aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage; de jour comme de nuit».

Il précise notamment que les activités de rénovation, de bricolage ou de jardinage réalisées par les particuliers sont autorisés :

- du lundi au vendredi, de 9h30 à 12h et de 14h à 19h30
- le samedi, de 9h à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- le dimanche et jours fériés, de 10h00 à 12h00

PLANTATIONS (HAIES, ARBRES, ARBUSTES)

Implantation

Si vous souhaitez planter un arbre en limite de propriété et qu'aucune règle spécifique ne s'applique localement, les distances à respecter par rapport au terrain voisin varient selon la hauteur de votre plantation.

Règles de distance à respecter par rapport à la limite de propriété selon la hauteur de votre plantation.

Hauteur	Distance minimum à respecter de la plantation en limite de propriété
Inférieure ou égale à 2 mètres	0,5 mètre
Supérieure à 2 mètres	2 mètres

Entretien

Si les plantations de votre voisin ne respectent pas les distances légales, vous pouvez exiger qu'elles soient arrachées ou réduites à la hauteur légale :

- A moins que ces plantations, situées à moins de 0,5 mètre de la limite de propriété, existent depuis au moins 30 ans ;
- A moins que ces plantations, situées entre 0,5 mètre et 2 mètres de la limite de propriété, dépassent 2 mètres de hauteur depuis au moins 30 ans.

DEVOIRS DES PROPRIÉTAIRES D'ANIMAUX DOMESTIQUES

Nous vous rappelons que vous devez impérativement respecter les règles de civisme suivantes :

- Vos animaux ne doivent pas errer dans les rues
- Vous devez prendre les mesures nécessaires pour éviter les bruits pouvant gêner votre voisinage (cris, aboiements,...)
- Vous devez ramasser leurs déjections sur le domaine public.

NUMÉROS D'URGENCE

Médecin de garde

en semaine après 20h,
week-end, jours fériés

116 117

Pharmacie de garde

32 37

Dentiste de garde

samedi et dimanche de 9h00 à 12h00

02 51 46 28 83

Pompiers

18

ou

112 (service d'urgence à partir d'un portable)

SAMU (urgence vitale)

15

ou

112 (service d'urgence à partir d'un portable)

Gendarmerie

17

ou

112 (service d'urgence à partir d'un portable)

Centre anti-poison d'Angers

02 41 48 21 21

DÉFIBRILLATEUR

Un défibrillateur est disponible dans le hall du Crédit Mutuel.

19 RUE DE L'OcéAN

TARIFS MUNICIPAUX APPLICABLES À COMPTER DU 1ER JANVIER 2019 :

SALLE DE LA FORET		2019		2020	
		Saint-Prouant	Hors commune	Saint-Prouant	Hors commune
Associations	Réunion, AG, Kermesse, inter-club, Fête de la musique, Audition de musique, Arbre de Noël, EHPAD, Téléthon, Collectivités	GRATUIT	144 €	GRATUIT	147 €
	Expo-vente, vide grenier, loto, concours de belote, structure gonflable, Pique-nique ou repas des bénévoles ou membres association, Repas du Club	144 €	384 €	147 €	392 €
	Spectacle - Repas - Soirée dansante - festival (1 jour)	384 €	576 €	392 €	588 €
	Spectacle - repas -soirée dansante - festival (2 jours)	576 €	768 €	588 €	784 €
	Spectacle - repas -soirée dansante - festival (3 jours)	768 €	960 €	784 €	980 €
Particuliers	Repas – Pique-nique – Buffet = 1 jour	576 €	768 €	588 €	784 €
	Mariage = 2 jours	768 €	960 €	784 €	980 €
	Mariage = 3 jours	960 €	1152 €	980 €	1176 €
Entreprises	Réunions - Congrès - Séminaire - fêtes = 1 jour	432 €	762 €	441 €	784 €

Sono portable :
2019 : 22,50 €
2020 : 24.50 €

Chèque de caution : 200.00 €
Pichet : 2€
Verre : 0.50 €
Aimant : 6€

1 jour : Installation J-1
après état des lieux
Arrêt à 2 heures J+1

2 jours : Installation J-1
après état des lieux
Arrêt à 2 heures J+2

3 jours : Installation J-1
après état des lieux
Arrêt à 2 heures J+3

SALLE DU PETIT LUNDI	2019		2020	
	Saint-Prouant	Hors commune	Saint-Prouant	Hors commune
Réunions Associations, AG, Ravinala vente annuelle	GRATUIT	48 €	GRATUIT	49 €
Rassemblement après obsèques - réunions professionnelles concours de belote Repas ou pique-nique des associations de Saint-Prouant	72 €	96 €	73,50 €	98 €
Repas, banquet, pique-nique, cocktail	144 €	192 €	147 €	196 €

SALLE DU 18	2020	
	Saint-Prouant	Hors commune
Réunions Associations, AG, Cours dispensés à titre onéreux	GRATUIT	24,50€

Comme chaque année, la réservation des salles pour l'année +2 (soit 2021) s'effectuera le 1er jour ouvrable de septembre de l'année en cours (soit le lundi 2 septembre 2019) aux horaires d'ouverture de la Mairie. 50 % du montant total de la réservation est demandé à la signature du contrat.

PHOTOCOPIES	Particuliers		Associations	
	Noir et Blanc	Couleur	Noir et Blanc	Couleur
A4	0,25 €	0,50 €	0,10 €	0,20 €
A4 RV	0,30 €	0,60 €	0,12 €	0,24 €
A3	0,30 €	0,60 €	0,12 €	0,24 €
A3 RV	0,40 €	0,80 €	0,20 €	0,40 €

CIMETIÈRE	Concession 30 ans		Columbarium 30 ans	Cavurne 30 ans	Jardin du souvenir
	Emplacement simple	200 €	600 €	350 €	60 € (dispersion et plaque pour 30 ans) La gravure de la plaque est à la charge de la famille
Emplacement double	480 €				
Emplacement triple	760 €				

STERE DE BOIS	2019 -2020
Le stère coupé à 50	65 €



SAINT-PROUANT

MAIRIE
1 place de la Mairie
85110 Saint-Prouant

 02.51.66.40.60
 mairie@saintprouant.fr
 www.saintprouant.fr

